



Assemblée générale

Soixante-sixième session

29^e séance plénière

Mardi 27 septembre 2011, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Al-Nasser (Qatar)

*En l'absence du Président, M. Thomson (Fidji),
Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 15 h 5.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Nicolás Maduro Moros, Ministre du pouvoir populaire pour les relations extérieures de la République bolivarienne du Venezuela.

M. Maduro Moros (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Nous arrivons quasiment à la fin de ce début d'Assemblée générale annuelle des Nations Unies. La délégation vénézuélienne, de la République bolivarienne d'Amérique du Sud, ayant écouté et évalué les positions sur les différents problèmes du monde auxquels le monde fait face ainsi que l'humanité tout entière, a reçu, en vue d'informer les Gouvernements et peuples frères du monde, une lettre du Président de la République, le commandant Hugo Chávez Frías, et qui est destinée à cette Assemblée générale. Cette lettre contient une série de réflexions tout à fait nécessaires et pertinentes pour le débat démocratique de notre monde et, surtout, pour le processus croissant de l'autonomisation des peuples du monde et de transformation et de refonte nécessaire de

l'Organisation des Nations Unies, en tant que système multilatéral dont a disposé l'humanité ces dernières six ou sept décennies.

Avec votre autorisation, Monsieur le Président, je vais lire et distribuer aux délégations la lettre du commandant Hugo Chávez :

« Caracas, le 26 septembre 2011

Je m'adresse à l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, insigne tribune où sont représentés tous les peuples de la terre, pour exprimer l'opinion du Venezuela bolivarien et réaffirmer notre attachement indéfectible à la justice, à l'égalité et à la paix.

La paix, la paix, la paix... Nous ne recherchons pas la paix dans les cimetières, comme le disait ironiquement Kant, mais une paix stable dans le plus strict respect du droit international. Malheureusement, l'Organisation des Nations Unies a, tout au long de son histoire, au lieu de rallier et de redoubler d'efforts pour la paix entre les pays, fini par appuyer – parfois par ses actions, et parfois, par omission – les injustices les plus impitoyables.

Il ne faut pas oublier de rappeler que l'on fait référence, dans le préambule de la Charte des Nations Unies, au fait de préserver les générations futures du fléau de la guerre [...] Tout ceci n'est resté que lettre morte. Depuis 1945, les

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

11-51682 (F)



Merci de recycler

guerres n'ont fait que croître et se multiplier inexorablement. Voyons par exemple le cas la Libye qui, une fois de plus, est détruite et ensanglantée, et ce, en raison de la seule volonté des puissants de ce monde.

Je veux lancer un appel à la réflexion aux gouvernements du monde : depuis le 11 septembre 2001, nous vivons une nouvelle guerre impérialiste, sans précédent historique, permanente, perpétuelle.

Nous devons regarder en face l'épouvantable réalité du monde dans lequel nous vivons. Il est nécessaire d'exposer l'ensemble de nos inquiétudes à partir des dangers et menaces qui nous guettent. Pourquoi les États-Unis sont-ils l'unique pays qui parsème la planète de bases militaires? De quoi ce pays a-t-il peur pour disposer d'un budget si démesuré, destiné à accroître de plus en plus sa puissance militaire? Pourquoi a-t-il déclenché autant de guerres, violant la souveraineté des autres nations qui détiennent les mêmes droits sur leur destin? Comment faire usage du droit international contre son aspiration insensée d'imposer sa puissance militaire au monde pour s'assurer l'accès aux sources d'énergie et maintenir son modèle de vie prédateur et consumériste? Pourquoi l'Organisation des Nations Unies ne fait-elle rien pour arrêter Washington?

Si nous répondions, en toute franchise, à ces questions, nous comprendrions que l'empire s'est attribué le rôle de juge du monde, sans que quiconque lui ait donné une telle responsabilité, et que tous les pays sont en conséquence menacés par une guerre impérialiste.

Washington sait que le monde multipolaire est déjà une réalité irréversible. Sa stratégie consiste à empêcher, à tout prix, la progression d'un groupe de pays émergents, en négociant des intérêts importants avec ses associés et ses partisans, afin de donner à cet ordre multipolaire la direction souhaitée par l'empire. Mais ce n'est pas tout : il s'agit d'une restructuration du monde qui fait vivre l'hégémonie militaire yankee. L'humanité est confrontée à la menace réelle d'une guerre permanente. Quel que soit le cas, et la Libye en est la preuve, l'empire est prêt à créer les conditions politiques favorables pour faire la guerre. Dans cette vision impérialiste du monde,

le célèbre axiome de Clausewitz se trouve inversé: la politique est la poursuite de la guerre par d'autres moyens.

Quel est le sens profond de ce nouvel Armageddon? Le pouvoir absolu des dirigeants militaro-financiers qui sont en train de détruire le monde pour accumuler de plus en plus de profits; des dirigeants militaro-financiers qui asservissent tout un groupe d'États. Il ne faut pas oublier que le capital financier vit de la guerre : la guerre qui ruine beaucoup de gens mais en enrichit quelques-uns, d'une façon inimaginable. En ce moment, la paix mondiale fait face à une très grave menace: le déclenchement d'un nouveau cycle de guerres coloniales, qui a commencé en Libye, avec le sinistre dessein de donner un second souffle au système capitaliste mondial, qui, malgré la crise structurelle qu'il traverse aujourd'hui, ne restreint nullement sa cupidité consumériste et destructive. Le cas de la Libye doit nous servir d'avertissement sur cette ambition qui vise à appliquer un nouveau modèle impérial du colonialisme : celui de l'interventionnisme militaire bénéficiant de l'appui des organes antidémocratiques de l'ONU et justifié par des mensonges forgés d'avance.

L'humanité est au bord d'une catastrophe inimaginable. Le monde s'avance inexorablement vers un écocide dévastateur. Le réchauffement planétaire, avec ses conséquences terribles, en est le signe précurseur, mais l'idéologie en matière d'environnement des Cortés et des Pizarro – les premiers colons espagnols qui ont détruit une partie du continent américain –, les pousse à poursuivre leurs déprédations et leurs destructions, comme l'a dit le célèbre philosophe français Edgar Morin. La crise énergétique et la crise alimentaire s'intensifient, mais le capitalisme continue à dépasser toutes les limites, en toute impunité.

Devant cette situation affligeante, le grand scientifique américain Linus Pauling, auquel le Prix Nobel a été attribué à deux reprises, nous montre la voie à suivre :

“Je crois qu'il existe dans le monde un pouvoir supérieur au pouvoir négatif de la force militaire et des bombes nucléaires – le pouvoir du bien, de la moralité, de l'esprit

humanitaire. Je crois dans le pouvoir de l'esprit humain.”

Mobilisons donc toute la puissance de l'esprit humain. Il est grand temps de le faire. Il faut lancer une contre-offensive politique importante pour éviter que les pouvoirs des ténèbres trouvent des prétextes pour faire la guerre, pour déclencher la guerre mondiale généralisée grâce à laquelle ils veulent sauver le capital de l'Occident. Le Venezuela appelle à la constitution d'une grande alliance contre la guerre et pour la paix, avec l'objectif suprême d'éviter la guerre à tout prix. Il faut vaincre les partisans de la guerre sur le plan politique, et plus encore les dirigeants militaro-financiers qui les soutiennent et les contrôlent. Établissons l'équilibre de l'univers envisagé par le libérateur sud-américain Simon Bolivar, un équilibre qui, selon ses propos, ne peut se trouver dans la guerre; un équilibre qui provient de la paix.

N'oublions pas aujourd'hui que le Venezuela, avec les autres pays membres de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique, a activement prôné un règlement pacifique et négocié du conflit libyen. C'est également ce qu'a fait l'Union africaine. Cependant, en fin de compte, la logique belliciste décrétée par le Conseil de sécurité et mise en œuvre par l'OTAN – ce bras armé de l'empire yankee – s'est imposée. Cette logique belliciste a pour fer de lance les médias transnationaux.

Rappelons-nous que le Conseil de sécurité a été saisi de la situation en Libye sur la base d'une propagande intense des médias, qui ont affirmé à tort que l'aviation libyenne était en train de bombarder des civils innocents, sans oublier la mise en scène médiatique grotesque de la Place verte de Tripoli. Cette campagne préméditée de mensonges a servi de prétexte à l'adoption de mesures hâtives et irresponsables par le Conseil de sécurité, qui ont ouvert la voie à l'exécution par l'OTAN, par des moyens militaires, de sa politique de changement de régime dans ce pays. Il faut se poser ces questions : Qu'est devenue la zone d'exclusion aérienne établie par la résolution 1973 (2011) du Conseil de sécurité? Les opérations aériennes de l'OTAN contre la Libye – qui dépassent le chiffre de 20 000 –, dont la majorité avait pour objectif de bombarder le peuple libyen, ne constituent-elles pas par hasard

une négation même de cette zone d'exclusion aérienne? Maintenant que la force aérienne libyenne est complètement annihilée, la poursuite de ces bombardements “humanitaires” démontre que l'Occident, à travers l'OTAN, impose ses intérêts en Afrique du Nord, en transformant la Libye en un protectorat colonial.

C'est une farce de dire que l'ONU a imposé un embargo sur les armes en Libye, alors que l'OTAN y a introduit des milliers d'armes lourdes pour appuyer l'insurrection violente contre le Gouvernement légitime de ce pays. Bien entendu, l'embargo avait pour seul but d'empêcher le Gouvernement libyen de défendre sa souveraineté, confirmant une fois de plus le fonctionnement de ce système international cruel, qui veut que la loi ne s'applique qu'aux faibles.

Quel est l'objectif réel de cette intervention militaire? Recoloniser la Libye pour s'approprier ses richesses. Nous n'avons plus aucun doute là-dessus, cet objectif l'emporte sur toute autre considération. Nul ne colonise innocemment, a dit à juste titre le grand poète martiniquais Aimé Césaire, dans son magnifique “Discours sur le colonialisme”. À propos, la résidence de notre ambassadeur à Tripoli a été envahie et pillée, mais l'ONU n'en a rien dit, préférant garder un honteux silence.

Nous exigeons l'arrêt immédiat des bombardements sur le territoire libyen. En même temps, nous continuerons d'exiger le respect du droit international en ce qui concerne ce pays frère. Nous n'allons pas garder le silence face aux intentions ignobles de détruire les fondements qui constituent sa raison d'être. C'est pourquoi nous posons cette question à l'Assemblée : Pourquoi a-t-on attribué le siège de la Libye à l'ONU à ceux qui se sont proclamés Conseil national de transition – un Gouvernement qui n'existe pas encore dans ce pays –, alors que l'admission de la Palestine a été bloquée, en faisant fi, non seulement de ses aspirations légitimes, mais également de la volonté de la majorité des Membres de l'Assemblée générale? De toutes ses forces et avec l'appui de l'autorité morale que confère la volonté de la majorité des peuples du monde, le Venezuela exprime sa solidarité inconditionnelle avec le peuple palestinien et son soutien sans réserve à la cause nationale palestinienne, y compris bien entendu

l'admission immédiate à l'ONU d'un État palestinien comme membre à part entière.

La même modèle impérialiste est en train d'être appliqué également à la Syrie. Si certains membres du Conseil de sécurité n'avaient pas fait preuve de fermeté, tout aurait été déjà décidé pour que le Conseil de sécurité autorise l'OTAN à lancer des missiles et des bombes contre la Syrie. Il est intolérable que les puissants de ce monde prétendent s'octroyer le droit d'ordonner à des dirigeants légitimes et souverains de démissionner sur-le-champ. C'est ce qui s'est passé en Libye, et c'est ce qu'ils veulent faire en Syrie. Ce sont là les asymétries qui existent actuellement sur la scène internationale, et les abus qui sont commis contre des pays indépendants.

Ce n'est pas à nous de porter des jugements sur la situation interne de la Syrie, premièrement à cause de la complexité inhérente à toute réalité nationale, et deuxièmement parce que le peuple syrien peut résoudre ses problèmes et choisir son destin en vertu du droit de tous les peuples à l'autodétermination, un droit inaliénable à tous les égards. Mais ceci ne nous empêche pas de penser qu'il vaut 100 fois mieux parier sur le succès du vaste dialogue national auquel le Président Bachar Al-Assad a appelé que d'imposer des sanctions et de réclamer une intervention militaire en poussant des cris de hyènes. Le Venezuela bolivarien appuie sans réserve les efforts considérables déployés par le Président Bachar Al-Assad pour sauvegarder l'unité et la stabilité de sa patrie face à un impérialisme vorace.

Examinons à présent la situation dans la Corne de l'Afrique où nous trouverons un exemple affligeant de l'échec historique de l'ONU : la plupart des agences de presse sérieuses soutiennent qu'entre 20 000 et 29 000 enfants de moins de 5 ans ont péri au cours des trois derniers mois.

Dans son article « Mourir en Somalie », la grande journaliste Frida Modak met en lumière toute l'avarice qui, pire encore que la misère qui ravage la vaste région de la Corne de l'Afrique, ronge les principales organisations internationales, et en tout premier lieu, l'ONU.

Pour faire face à cette situation, il faut 1,4 milliard de dollars, non pas pour régler le problème, mais pour répondre à la situation d'urgence dans laquelle se trouvent aujourd'hui la Somalie, le Kenya, Djibouti et l'Éthiopie. Selon toutes les informations disponibles, les deux prochains mois seront décisifs pour sauver la vie de 12 millions de personnes et éviter que la situation ne continue de s'aggraver en Somalie.

Cette réalité devient encore plus atroce lorsque l'on se demande ce qu'il en coûtera pour détruire la Libye avec les armes plus sophistiquées de la planète. Dennis Kucinich, membre du Congrès des États-Unis dit : "Cette nouvelle guerre – en Libye – va nous coûter 500 millions de dollars pendant la première semaine seulement. Nous n'avons évidemment pas les ressources financières nécessaires pour cela et nous finirons par réduire le financement d'autres programmes intérieurs importants". Et il ajoute que ce qui a été dépensé pendant les trois premières semaines dans le nord du continent africain pour massacrer le peuple libyen, aurait pu aider toute la région de la Corne de l'Afrique et sauver des dizaines de milliers de vies.

Les raisons derrière l'intervention criminelle en Libye ne sont nullement humanitaires. Elles reposent sur le postulat malthusien selon lequel la Terre est surpeuplée et qu'il faut éliminer des populations, en générant famine, destruction et incertitude tout en s'assurant de nouveaux gains financiers.

Ainsi, il est tout à fait déplorable que le message liminaire de la soixante-sixième session de L'Assemblée générale n'ait pas lancé un appel en faveur d'une action immédiate pour résoudre la crise humanitaire dont souffre la Corne de l'Afrique, tandis qu'on ne cesse d'assurer que le moment est venu d'agir pour ce qui est de la Syrie. Quel cynisme criminel?

Nous réclavons également la fin de l'embargo honteux et criminel contre la République sœur de Cuba, embargo qui, depuis plus de 50 ans, exerce son emprise cruelle et vicieuse contre le peuple héroïque de José Martí. Jusqu'en 2010, l'Assemblée générale avait confirmé par 19 votes la volonté universelle d'exiger des États-Unis d'Amérique qu'ils lèvent

leur blocus économique et commercial contre Cuba.

La communauté internationale ayant épuisé tous ses arguments de bon sens, force est de croire que cet acharnement contre la révolution cubaine est le résultat de l'orgueil impérial face à la dignité et au courage manifestés par le peuple cubain insoumis qui a pris la décision souveraine de diriger son propre destin et de lutter pour son bonheur.

Au Venezuela, nous croyons que l'heure est venue d'exiger des États-Unis non seulement la levée immédiate et sans condition de l'embargo criminel imposé au peuple cubain, mais aussi la remise en liberté des cinq combattants antiterroristes cubains séquestrés dans les geôles de l'empire pour la simple raison qu'ils ont cherché à empêcher les actions illégales fomentées par des groupes terroristes contre Cuba sous la protection du Gouvernement des États-Unis.

Nous tenons à le réitérer : il est impossible d'ignorer la crise que connaît l'ONU. En 2005, devant cette même Assemblée générale, nous avons soutenu – c'est ce que dit le Président Chávez dans sa lettre – “que le modèle des Nations Unies s'était épuisé.” Nous avons alors fait valoir la nécessité inévitable d'une refonte.

Mais depuis, rien n'a été fait. La volonté politique des puissants s'est imposée. Évidemment, dans son fonctionnement actuel, l'ONU sert docilement leurs intérêts. Si son Secrétaire général et le Procureur de la Cour pénale internationale cautionnent un acte de guerre, comme cela a été le cas avec la Libye, il n'y a plus rien à attendre du format actuel de l'Organisation, et le moment n'est plus aux réformes. L'ONU n'accepte aucune réforme que ce soit. Elle est atteinte d'une maladie mortelle.

Il est intolérable qu'il existe un Conseil de sécurité qui fait fi quand il le veut du cri de la majorité des nations, ignorant délibérément la volonté de l'Assemblée générale. Si le Conseil de sécurité est une sorte de club de membres privilégiés, que peut faire l'Assemblée générale, quelle est sa marge de manœuvre lorsque ceux-ci violent le droit international?

Comme disait le libérateur Simón Bolívar – parlant expressément de l'impérialisme yankee naissant en 1818 –, assez de ce que le faible respecte la loi et de ce que le fort se laisse aller à tous les abus. Les peuples du Sud ne peuvent pas être ceux qui respectent le droit international tandis que le Nord nous détruit et nous pille, au mépris du même droit international.

Si nous ne prenons pas, une bonne fois pour toutes, l'engagement de réformer l'ONU de fond en comble, l'Organisation perdra définitivement le peu de crédibilité qui lui reste. Sa crise de légitimité la conduira à son implosion finale. C'est en fait ce qu'il est advenu de son prédécesseur : la Société des Nations.

Un premier pas décisif sur la voie d'une refonte de l'ONU serait d'éliminer la catégorie des membres permanents et le droit de veto au Conseil de sécurité. De même, il faudrait maximiser de manière démocratique le pouvoir de décision de l'Assemblée générale. Il est également impératif de réviser immédiatement et dans sa totalité la Charte des Nations Unies en vue d'en rédiger une nouvelle.

L'avenir d'un monde multipolaire en paix tient à nous, à la détermination des peuples majoritaires de la planète à se défendre contre le nouveau colonialisme et à instaurer un équilibre universel qui neutralise l'impérialisme et son arrogance.

Cet appel global, généreux, respectueux et sans exclusion est dirigé vers tous les peuples du monde, mais plus particulièrement vers les puissances émergentes du Sud qui doivent assumer avec courage le rôle qu'elles sont appelées à jouer sans plus tarder.

L'Amérique latine et les Caraïbes ont forgé des alliances régionales puissantes et dynamiques qui cherchent à définir un espace régional démocratique, respectueux des particularités et axés sur la solidarité et la complémentarité, renforçant ce qui nous unit et réglant politiquement ce qui nous divise.

Ce nouveau régionalisme admet la diversité et respecte le rythme de chacun. Ainsi, l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique est une expérience d'avant-garde de gouvernements progressistes et anti-impérialistes

qui cherchent à rompre avec l'ordre international dominant et renforce la capacité des peuples à faire front ensemble aux pouvoirs en place. Toutefois, cela n'empêche pas leurs membres d'appuyer avec détermination et enthousiasme la consolidation de l'Union des nations de l'Amérique du Sud (UNASUR), bloc politique de 12 États souverains d'Amérique du Sud, dans l'optique de les regrouper dans ce que le libérateur Simón Bolívar appelait « une nation de républiques ». Par ailleurs, 33 pays d'Amérique latine et des Caraïbes préparent un événement historique : la création d'une grande entité régionale qui nous rassemble tous, sans exclusion, afin que nous puissions élaborer ensemble des politiques qui garantissent notre bien-être, notre indépendance et notre souveraineté sur la base de l'égalité, la solidarité et la complémentarité.

Caracas, la capitale de la République bolivarienne du Venezuela, se félicite de recevoir, les 2 et 3 de décembre de cette année, le sommet des chefs d'État et de gouvernement qui va créer notre communauté d'États d'Amérique latine et des Caraïbes.

Les Vénézuéliens ont placé leurs espoirs dans une vaste alliance de rassemblements régionaux du Sud, comme l'Union des nations de l'Amérique du Sud, la Communauté des Caraïbes, le Système d'intégration de l'Amérique centrale, l'Union africaine, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et l'Organisation de coopération économique, entre autres organisations régionales, et plus précisément dans les organes de coordination interrégionaux des puissances émergentes tel le groupe BRICS qui rassemble le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud et est appelé à devenir un pôle d'attraction pour la coordination entre les peuples du Sud.

Je voudrais conclure en citant le grand chanteur vénézuélien Ali Primera, dont la voix empreinte de poésie a porté le message de vie et de révolution de notre peuple. Dans l'une de ses chansons, il interroge : quelle lutte l'homme mène-t-il pour réaliser la paix ? Et de quel genre de paix parle-t-on si le monde reste en l'état ? Aujourd'hui plus que jamais, le plus grave crime contre la paix serait de laisser le monde tel qu'il est ; s'il en était ainsi, le présent et l'avenir seraient placés sous le signé de la guerre

perpétuelle. À l'inverse, réaliser la paix suppose de rejeter radicalement tout ce qui empêche l'humanité d'être humaine. »

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Hina Rabbani Khar, Ministre des affaires étrangères du Pakistan.

M^{me} Khar (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je suis honorée d'être ici aujourd'hui et de représenter à l'Assemblée le courageux et vaillant peuple pakistanais. Comme les participants le savent sans doute, le Premier Ministre pakistanais, M. Sayed Yusuf Raza Gilani, devait venir à New York et prendre ma parole devant cette assemblée. Malheureusement, il n'a pu faire le déplacement en raison de la catastrophe humanitaire causée par les inondations au Pakistan. Une fois encore, c'est un privilège pour moi que de faire au nom du Premier Ministre la déclaration suivante à l'Assemblée générale.

À M. Al-Nasser et à toutes les nations du monde réunies ici, je dis salaam, paix, et je transmets les salutations et les meilleurs vœux du peuple pakistanais. Nous sommes ravis de pouvoir prendre la parole devant l'Assemblée générale sous la présidence de M. Al-Nasser. Il s'agit d'une importante session de l'Assemblée, et l'État du Qatar est tout à fait à la hauteur de l'occasion. Le peuple pakistanais entretient des relations étroites et fraternelles avec ce grand pays et au nom de mon peuple, je me félicite que le mandat de président ait été confié à M. Al-Nasser. Son élection à ce poste de haute responsabilité est un hommage à ses qualités remarquables et un témoignage de la haute estime dans laquelle est tenu son pays dans le concert des nations.

Pourquoi sommes-nous réunis ici ? Outre les charmes de la ville de New York, qu'est-ce qui nous pousse à venir assister à l'Assemblée générale ? En ce qui le concerne, le Pakistan est ici parce qu'il a foi dans le multilatéralisme. Chaque année au mois de septembre nous revenons dans cette grande ville et dans cette grande salle pour réitérer et réaffirmer les principes et les valeurs du multilatéralisme. C'est, et cela a toujours été, l'un des piliers fondamentaux de notre politique étrangère. Nous sommes attachés à l'idée même des Nations Unies.

Pour nous, l'idée est très simple. Ensemble, nous pouvons faire davantage que chacun de notre côté. Nous pouvons résoudre des problèmes complexes par le consensus plutôt que par l'unilatéralisme. La coopération multilatérale peut nous aider à faire face à

tout l'éventail de défis mondiaux, anciens et nouveaux, auxquels est confronté notre monde en cette ère de mondialisation. Au fur et à mesure que nous devenons plus dépendants les uns des autres, l'espace pour l'unilatéralisme et les réponses unidimensionnelles aux problèmes les plus épineux se rétrécit. Ceux qui doutent de l'avenir du multilatéralisme vivent dans le passé. Avec l'aide de Dieu, l'avenir, notre avenir collectif mondial, s'annonce radieux. Et l'Organisation des Nations Unies et le multilatéralisme sont précisément les garants de cet avenir.

Le Pakistan a foi en la promesse des Nations Unies : un monde libéré du fléau de la guerre; un monde gouverné par des règles et des normes s'appuyant sur les principes de civilité, de décence, de bonne volonté; l'édification d'un avenir meilleur pour tous les peuples du monde; des relations entre États fondées sur le respect des principes immuables de l'Organisation des Nations Unies. Nous devons veiller à ce que l'Organisation des Nations Unies soit la meilleure représentation possible des aspirations de nos peuples.

Or nous devons faire mieux. Une trop grande distance sépare ces aspirations des réalités parfois sombres de notre époque. Nous sommes sans cesse confrontés à des choix et à des cycles difficiles : nécessité d'agir vite contre valeurs; intérêts contre idéaux. Le conflit, la discorde et la mort règnent. Les catastrophes naturelles et celles dues à l'homme plongent des millions de personnes dans la crainte et la misère, et souvent accentuent et révèlent des niveaux déjà inacceptables de pauvreté et de dénuement. Nous rencontrons ces problèmes dans tous les pays. Nous ne pouvons nous permettre d'y faire face seuls. On ne saurait trop exagérer l'importance d'être solidaire et de faire tous montre de foi et de loyauté dans le respect des idéaux, des principes et des valeurs de l'Organisation des Nations Unies.

Solidarité ou multilatéralisme n'est bien entendu pas synonyme d'uniformité ni de conformisme. Cela n'est pas synonyme de suivisme. Au contraire, cela signifie harmonie, tolérance, respect de la diversité et pragmatisme grâce à une prise de conscience cognitive qu'aucun système, aucune recette, aucun *raah* autrement dit aucune voie ne peut s'appliquer à tous. Chaque société, chaque culture propose un chemin pour la marche de l'humanité. Il ne faut pas permettre que des idées préconçues quant à la supériorité d'une voie sur une autre polluent l'esprit des Nations Unies.

Les plus anciennes traditions spirituelles et les poètes et les pairs les plus révéérés du Pakistan nous ont appris qu'aucun progrès n'est possible s'il y a divorce entre l'esprit et le cœur. La foi en les Nations Unies est l'expression de ces traditions les mieux pensées et les plus vénérées que sont l'idéalisme et la croyance en un idéal. Nous avons foi en les Nations Unies. L'esprit des Nations Unies doit imprégner tous nos efforts. Les peuples du monde attendent qu'advienne la véritable ère des Nations Unies. Nous devons réaffirmer notre promesse de ne pas les décevoir.

Je voudrais féliciter le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, des efforts inlassables qu'il déploient pour puiser dans le vaste réservoir de bonne volonté, de compassion et d'humanisme des États Membres afin de régler les problèmes en tout genre.

Au nom du peuple pakistanais, je voudrais exprimer nos sincères remerciements au Secrétaire général et à la communauté internationale pour l'appui et pour la solidarité qu'ils ont manifestés si généreusement à la suite des inondations dévastatrices de l'année dernière.

Cette année encore, d'abondantes pluies de mousson ont provoqué d'importantes inondations. Des millions de personnes ont été touchées, et nous comptons environ 5,4 millions de sans-abri. Les pertes humaines et économiques, ainsi que les besoins urgents en matière de secours et de relèvement nous ont contraints à demander à la communauté internationale de nous aider. Nous la remercions une fois de plus de son soutien et de sa solidarité.

Le peuple pakistanais continue d'apporter en permanence la preuve de son immense réserve de courage, de patience et de générosité. Avec l'aide de Dieu, nous allons sortir de cette mauvaise passe grâce à toute la force morale et à la résilience dont a été gratifié notre peuple.

À la présente session de l'Assemblée générale, le Pakistan est candidat à un siège au Conseil de sécurité. Je sollicite l'appui du Président Al-Nasser et je l'assure que nous nous acquitterons de nos responsabilités avec le plus grand dévouement aux idéaux et principes de l'Organisation des Nations Unies.

Le Pakistan accorde la plus haute importance à la promotion des objectifs de paix, de sécurité et de stabilité dans le monde. Dans notre région, nous nous employons sans répit à créer un environnement de prospérité et de paix partagées. Un Pakistan

démocratique, progressiste et prospère faisant partie intégrante d'une région stable, sécurisée et prospère est la ligne directrice qui oriente notre politique étrangère et pourrait offrir d'énormes avantages non seulement aux peuples de notre région mais aussi à ceux du monde entier.

Nous avons tendu la main à nos voisins immédiats dans le désir sincère de nous aider mutuellement à instaurer la paix et le développement durables grâce à une approche avantageuse pour tous. Situés comme nous le sommes au carrefour de l'Asie centrale, méridionale et occidentale, nous avons conscience des énormes possibilités qui s'ouvriront à nous si nous poursuivons avec diligence l'objectif d'un développement commun et de la coopération.

Je me réjouis de voir que le Pakistan et l'Inde ont maintenant engagé un processus de dialogue sérieux qui, nous l'espérons au Pakistan, sera ininterrompu et que rien ne pourra interrompre. Nous avons assurément l'intention de faire en sorte que ce dialogue porte ses fruits, et qu'il repose sur la promesse d'une initiative mutuellement enrichissante qui nous permettrait de tirer le meilleur parti possible des complémentarités existantes.

Nous avons hâte de régler toutes les questions en suspens, y compris celle du différend entre nos deux pays concernant le Jammu-et-Cachemire, qui fait partie des plus anciennes questions inscrites à l'ordre du jour de l'ONU, et qui a fait l'objet de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité. Un règlement pacifique correspondant parfaitement aux aspirations des habitants du Cachemire est indispensable à l'instauration d'une stabilité durable, au même titre que la préservation de leurs droits de l'homme fondamentaux.

La réalité d'une Asie du Sud nucléarisée impose à la fois au Pakistan et à l'Inde la lourde responsabilité d'œuvrer ensemble en vue de susciter la confiance mutuelle, d'éviter une course aux armements et de renforcer la stabilité stratégique. Nous attendons avec intérêt de progresser dans cette direction dans le cadre du processus de dialogue.

Le Pakistan est aussi fermement résolu à promouvoir la stabilité et la paix en Afghanistan. Nous respectons et appuyons les efforts déployés par le Gouvernement afghan en faveur de la réconciliation et de la paix, sous la direction du Président Karzaï.

Nous condamnons fermement les attentats terroristes à Kaboul, qui ont causé de nombreuses pertes en précieuses vies humaines. Nous tenons à exprimer également toute notre sympathie à nos frères et sœurs afghans, ainsi qu'aux dirigeants de l'Afghanistan, à la suite de l'assassinat tragique de Burhanuddin Rabbani, ancien Président de l'Afghanistan et Président du Haut Conseil afghan pour la paix. Ces lâches attentats abjects ne parviendront jamais à dissuader nos fiers frères et sœurs afghans de réaliser leurs nobles objectifs de réconciliation et de paix.

Le Pakistan est totalement favorable à un processus ouvert de réconciliation et de paix en Afghanistan, dirigé par les Afghans et contrôlé par les Afghans. Nous souhaitons que l'Afghanistan devienne un État uni, indépendant et souverain. Nous exhortons tous les acteurs concernés à adhérer au processus de réconciliation. Nous appelons également à une désescalade et à la cessation de la violence.

Le chemin qui reste à parcourir pour réaliser la paix en Afghanistan et dans l'ensemble de notre région est jonché de défis. La complexité de la situation et la dynamique présente sur le terrain doivent être analysées objectivement et attentivement. La clarté et la cohérence stratégique, en particulier entre l'Afghanistan, les États-Unis et le Pakistan, sont de la plus haute importance. C'est pour cette raison que nous attachons de l'importance aux travaux menés par le groupe restreint tripartite. Nous accordons en outre une importance considérable à la Commission mixte afghano-pakistanaise pour la réconciliation et la paix.

Ce n'est qu'en élaborant une feuille de route claire que nous serons en mesure d'assurer la coordination des politiques opérationnelles nécessaire pour atteindre nos buts et objectifs communs. Vu l'instabilité de la situation, l'on peut sans doute comprendre qu'il existe un fort sentiment d'angoisse et d'émotion. Cependant, nous ne devons pas perdre de vue les objectifs. Nous devons tous travailler étroitement ensemble, en tant que partenaires responsables dans un esprit de coopération et ne pas juger de manière hâtive ou remettre en question nos intentions respectives.

Un effort collectif, en totale solidarité avec le peuple afghan, est le seul moyen de garantir la paix, la stabilité et la prospérité dans la région. Le Pakistan est disposé à faire de son mieux avec ses partenaires internationaux, et plus particulièrement avec les

Gouvernements de l'Afghanistan et des États-Unis, pour s'acquitter de cette immense responsabilité en cette période déterminante de l'une des luttes les plus importantes de notre époque.

Le Pakistan a toujours soutenu la réalisation des droits inaliénables des Palestiniens, y compris de leur droit à une patrie indépendante avec Al-Qods Al-Charif comme capitale. Je voudrais ici réaffirmer notre position de principe. Le Président Mahmoud Abbas a défendu de manière historique et mémorable la cause du peuple palestinien (voir [A/66/PV.19](#)). Nous le soutenons, ainsi que le peuple palestinien. Nous soutenons nos frères et sœurs, et convenons que la situation actuelle n'est plus tenable. Nous appuyons la demande d'admission de l'État de Palestine à l'Organisation des Nations Unies.

En Afrique du Nord et au Moyen-Orient, des faits nouveaux importants se sont produits. Le Pakistan pense que les aspirations de la population doivent être satisfaites pacifiquement, sans ingérence extérieure et d'une manière conforme aux principes de souveraineté, d'unité et d'intégrité territoriale des États.

Très peu de pays ont été aussi brutalement dévastés par le monstre du terrorisme que le Pakistan. Nous sommes parfaitement conscients de la menace que représente le terrorisme pour le Pakistan, pour les pays voisins du Pakistan et pour le reste du monde. Quelque 30 000 Pakistanais innocents – hommes, femmes et enfants – ont trouvé la mort. Les forces armées pakistanaïses toujours courageuses ont défendu le Pakistan et le reste du monde, et en ont payé le prix fort. Parmi nos soldats, 6 532 ont fait le sacrifice de leur vie, devenant des *shuhada*, ou martyrs. Quelque 19 190 de nos garçons les plus forts, les plus courageux et les plus honorables ont été blessés. Cela ne s'arrête pas là. Nous avons vu 3 629 de nos policiers et paramilitaires suivre la voie du *shuhada*, ou martyr. Depuis 2002, 10 720 membres, hommes et femmes, de la police et des services paramilitaires ont été blessés.

La douleur des mères, des filles, des sœurs et des épouses de ces hommes courageux nous rappelle constamment que nous devons rester vigilants et combattre la menace du terrorisme. La dirigeante la plus populaire du Pakistan, Shaheed Mohtarma Benazir Bhutto, a été assassinée en 2007. De nombreuses personnalités politiques ont perdu des fils, des frères et des pères par la faute des terroristes. Nos rues comptent de nombreux postes de police armés. Nous ne pouvons pas pénétrer dans nos parcs, nos centres

commerciaux, nos églises ou nos mosquées sans être fouillés. Les terroristes ont attaqué nos installations militaires, les sépultures de nos chefs spirituels, nos minorités et l'idée même du Pakistan. Si je commençais à énumérer tous les sacrifices et les souffrances du Pakistan, je serais ici jusqu'en septembre de l'année prochaine. Nous ne prenons pas le terrorisme à la légère. Nous ne pouvons pas nous le permettre. Nous avons trop souffert à cause de lui.

Notre nation est unie dans sa détermination à éliminer le spectre du terrorisme de son territoire, de sa région et du monde entier. Il est important de renforcer la coopération internationale pour annihiler totalement le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations.

Notre détermination nous vient d'Allama Muhammad Iqbal, le philosophe poète légendaire, envers lequel le Pakistan a une dette de gratitude. Iqbal a dit :

« L'aigle ne tombe pas du haut de son envolée. Si vous avez la volonté, il n'y a rien à craindre de l'adversité ».

Le Pakistan a la volonté. Nous ne craignons pas l'adversité. Le Pakistan est fermement déterminé à ne laisser aucune place sur son territoire aux activistes et aux terroristes. Au plan régional, nous devons tous promettre de ne pas laisser des terroristes utiliser nos territoires respectifs pour mener des attaques contre d'autres territoires.

Il convient d'aborder sérieusement et efficacement la question de l'organisation et, du financement, d'actes de violence et ainsi que de l'armement, du soutien et de la complicité dont les terroristes bénéficient. Des succès notables contre Al-Qaida et les entités qui y sont rattachées ont été enregistrés ces dernières années. Chacun sait qu'après le bombardement de Tora Bora et le démantèlement d'Al-Qaida qui a suivi, ce sont les agences de renseignement et de sécurité pakistanaïses qui ont appréhendé un grand nombre de chefs d'Al-Qaida. Très récemment, M. Yusuf Al-Mauritani, le principal dirigeant d'Al-Qaida, a été arrêté au cours d'une opération conjointe de la Direction générale du renseignement interservices et de la Central Intelligence Agency.

Nous devons faire preuve d'une unité totale dans nos rangs, éviter toute récrimination, renforcer la confiance et, plus important encore, assurer la

coordination opérationnelle requise pour lutter contre cette menace. Sinon, je crains que seuls les terroristes gagneront. L'élimination du terrorisme est dans notre intérêt national. Nous pensons que notre succès est une condition essentielle de la paix et de la sécurité régionales et mondiales.

En dépit de nos moyens limités et de nos difficultés, nous avons fait tout notre possible afin de concrétiser la vision d'un avenir radieux pour notre peuple et pour les peuples de l'Afghanistan et de la région. Nous avons plaidé en faveur d'une intégration économique régionale plus étroite et œuvrée activement à cette fin. Il nous semble que, si nous ne donnons pas la priorité au développement et ne créons pas des situations où tout le monde est gagnant grâce à des projets communs mutuellement bénéfiques en matière de connectivité, d'infrastructure, d'énergie et de commerce, nous ne réussirons pas à changer les choses. Nous devons donner de l'espoir et promettre des jours meilleurs à ceux qui n'ont pas connu la paix depuis trois générations, et n'ont eu que le mercenariat et les armes comme moyens de subsistance.

La détermination du Pakistan à éliminer le terrorisme et l'activisme est irrévocable. Nous pensons que pour agir dans ce sens, il est nécessaire d'adopter une approche globale en s'occupant non seulement de la violence, mais également de ses causes profondes. Cela exige un renforcement de la coopération internationale dans plusieurs domaines.

Le Pakistan a pris contact avec tous les pays du monde pour mettre en place des mécanismes et des accords, notamment en matière de coopération des services de renseignement, d'entraide judiciaire et pénale, et d'opérations conjointes selon les besoins. Il s'agit, selon nous, d'un problème mondial qui doit être réglé avec efficacité.

Le Pakistan appuie les initiatives visant à renforcer l'ONU. Cependant, il est important de ne pas se lancer dans quoi que ce soit qui pourrait se révéler être une source de division ou déstabiliser les piliers de l'Organisation. Le processus de réforme du Conseil de sécurité doit être mené de manière à renforcer la confiance que les peuples du monde accordent à cet organe et à accentuer sa crédibilité et son efficacité. Cette réforme doit faire l'unanimité de la communauté internationale et respecter le principe fondamental d'égalité souveraine.

Je reste déterminé à suivre la vision de notre dirigeante Shaheed Mohtarma Benazir Bhutto, morte

en martyr, qui nous a rappelé à maintes reprises qu'une moralité sélective n'a par définition rien de moral et que nos actions doivent être guidées exclusivement par les valeurs humaines fondamentales.

Le Pakistan attache une grande importance aux fonctions de maintien de la paix de l'ONU, et il est un gros fournisseur de contingents aux opérations de maintien de la paix. Depuis de nombreuses années, le Pakistan figure systématiquement parmi les principaux fournisseurs de contingents aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, dans lesquelles nous comptons plus de 10 000 Casques bleus.

Nous accordons aussi de l'importance au travail de l'ONU dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération. Nos efforts collectifs à cet égard porteraient davantage de fruits si nous pouvions renforcer la sécurité pour tous, grâce à l'adoption d'approches non sélectives et non discriminatoires. L'activité normative doit reposer sur des principes.

Nous saluons le travail accompli par l'ONU dans de multiples secteurs. Les organismes, organes et institutions spécialisés donnent de véritables exemples de réalisations fondées sur des objectifs communs et des domaines de coopération élargis. Le Pakistan a joué un rôle moteur dans l'élaboration et le pilotage de l'Initiative Unité d'action des Nations Unies, laquelle pourrait être un facteur décisif pour le développement mondial et l'efficacité de l'aide. Malgré la Déclaration de Paris, réaffirmée à Accra, il nous reste encore un long chemin à parcourir. Au Pakistan, les programmes relevant de l'Initiative Unité d'action des Nations Unies ont eu du mal à atteindre les nobles objectifs fixés mais nous continuons d'espérer activement que l'Initiative sera, à terme, couronnée de succès.

Naturellement, l'harmonisation la plus importante est celle qui intervient entre les peuples, entre les cœurs et les esprits, entre les nations. Nous estimons qu'il est extrêmement important de savoir promouvoir l'harmonie et la tolérance entre et parmi les sociétés, les cultures, les confessions et les nations. Nous connaissons le prix à payer lorsque ces valeurs sont bafouées, puisque le Gouverneur de notre province la plus peuplée, Salmaan Taseer et notre courageux Ministre chargé des affaires des minorités, Shahbaz Bhatt, ont été victimes des actes de violence perpétrés par des extrémistes. Selon nous, le processus conduisant à l'harmonie et à la tolérance commence chez soi, et nous nous y consacrons très sérieusement.

Nous sommes fermement résolus à mener à bien ce processus.

Au niveau international, nous sommes convaincus que l'ONU constitue l'instance la plus adaptée, car elle dispose de tous les moyens voulus pour renforcer la compréhension et la bonne volonté entre tous les membres de la communauté internationale. Le respect des croyances, des cultures et des traditions est la marque d'un comportement civilisé. Nous sommes particulièrement préoccupés par les campagnes qui tendent à stigmatiser l'islam et les musulmans. L'islam est une religion de paix. Il est important que la communauté internationale célèbre notre humanité commune et notre unité dans la diversité.

Les lignes de faille systémiques qui sont récemment apparues au grand jour dans le paysage économique mondial restent une source de vive préoccupation. La crise de la dette et la crise financière constituent une nouvelle facette inquiétante des écarts qui séparent les pays développés des pays en développement et ont fait ressortir le besoin de promouvoir un développement et une croissance économique intégrés. Pour ce faire, nous devons redéfinir les fondamentaux et nous devons nous tenir prêts à nous attaquer équitablement aux problèmes sous-jacents.

En tant que pays démocratique fermement attaché aux idéaux, valeurs et principes de l'ONU, le Pakistan continuera de tout faire pour défendre la cause de la paix et de la prospérité mondiales. Sous la direction du Président Asif Ali Zardari et du Premier ministre Syed Yusuf Raza Gilani, la nation pakistanaise va de l'avant, confiante en elle-même et sûre de son énorme potentiel. Notre démocratie dynamique a entamé un processus de transformation sociétale historique. Les difficultés que notre population a dû surmonter nous ont donné encore plus de pouvoir d'action et d'audace.

Notre engagement en faveur de la démocratie est inébranlable. Nous vaincrons ceux qui cherchent à nous terroriser. Nous autonomiserons les femmes. Nous protégerons les éléments faibles et vulnérables en notre sein, en particulier les minorités. Nous soutiendrons ceux qui sont faibles et vulnérables à l'étranger. Nous défendrons les droits de l'homme des habitants du Cachemire. Nous prendrons la parole pour soutenir les Palestiniens. Nous éduquerons nos enfants. Nous protégerons nos enfants. Nous relèverons chaque défi avec détermination et confiance. Mais en premier

lieu, nous serons une société pacifique et prospère. Nous rencontrerons des obstacles, mais nous les surmonterons un par un.

Nous n'envisageons pas de nous engager seuls dans cette entreprise. Avec nos voisins et nos amis, nous entreprendrons tout cela dans un esprit d'unité et d'harmonie. Nous nous efforcerons d'avancer, bien que nous vivions une époque obscure, dans l'esprit qui a permis de fonder cette noble institution. Cet esprit témoigne de l'identité même du Pakistan – c'est l'esprit de l'Organisation des Nations Unies. Unissons nos forces et allons de l'avant, pour le bien des peuples de nos pays et pour le bien du monde.

Je conclurai ma déclaration par les paroles prononcées par le père fondateur du Pakistan, Quaid-e-Azam Muhammad Ali Jinnah, paroles qui expriment la quintessence même de la politique étrangère du Pakistan. En février 1948, lors d'une allocution radiodiffusée, M. Jinnah avait déclaré :

« Notre politique étrangère repose sur l'amitié et la bonne volonté envers toutes les nations du monde. [Nous ne nourrissons aucun dessein agressif à l'encontre de quelque pays ou nation que ce soit.] Nous croyons aux principes d'honnêteté et de respect des règles dans les relations nationales et internationales, et sommes disposés à apporter la plus grande contribution possible à la promotion de la paix et de la prospérité entre les nations du monde. Le Pakistan ne manquera jamais d'étendre son soutien moral et matériel à tous les peuples opprimés et réprimés, et de défendre les principes de la Charte des Nations Unies. »

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Vice-Ministre des affaires étrangères et Chef de la délégation de la République populaire démocratique de Corée, S. E. M. Pak Kil Yon.

M. Pak Kil Yon (République populaire démocratique de Corée) (*parle en coréen, texte anglais fourni par la délégation*) : Je voudrais tout d'abord féliciter M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session. Je suis convaincu que, grâce à sa direction compétente, la présente session sera couronnée de succès. J'adresse également mes félicitations à la République du Soudan du Sud, à l'occasion de son admission parmi les États Membres de l'ONU.

Cette année marque le vingtième anniversaire de l'admission de la République populaire démocratique de Corée à l'Organisation des Nations Unies. Notre pays a rejoint l'ONU pour répondre à son désir de défendre la paix dans le monde et d'assurer la prospérité collective de l'humanité, en collaborant avec tous les Membres de l'Organisation. Depuis lors, la République populaire démocratique de Corée est restée fidèle aux but et aux principes de la Charte des Nations Unies, comme elle en avait fait le serment.

Cela étant, compte tenu du statut actuel des relations internationales, la logique du pouvoir et des politiques arbitraires est de plus en plus manifeste, ce qui réduit à néant le principe de l'égalité souveraine, en dépit de tous les efforts et souhaits des États Membres de l'Organisation des Nations Unies. Quelques pays pratiquent l'ingérence dans les affaires intérieures d'autres États et recourent à la force contre des États souverains, en espérant dominer des régions où ils considèrent qu'ils ont des intérêts stratégiques, sous prétexte de protéger les civils et de défendre la paix.

Il est regrettable que l'ONU ait été exploitée à cet effet. Le droit et l'ordre internationaux ont été violés et mis à mal par les actes arbitraires et despotiques de quelques grandes Puissances. Face à cet état de fait, les États Membres devraient réaffirmer le principe de défense de la paix et de l'égalité souveraine tel que consacré par la Charte des Nations Unies, et accélérer le processus de réforme de l'Organisation, notamment en renforçant le pouvoir de l'Assemblée générale.

Il y a fort longtemps, l'Assemblée générale a adopté des résolutions portant sur le démantèlement du Commandement des Nations Unies en Corée et sur la levée du blocus imposé à Cuba par les États-Unis, or aucune n'a été appliquée jusqu'à présent. J'ai pris ces deux exemples au hasard pour montrer qu'il est urgent de renforcer l'autorité de l'Assemblée générale. Pour renforcer l'autorité de l'Assemblée générale, il faut d'urgence créer un mécanisme grâce auquel les résolutions du Conseil de sécurité portant sur la paix et la sécurité seront soumises à l'approbation de l'Assemblée générale avant leur mise en œuvre, notamment celles qui imposent des sanctions ou autorisent le recours à la force.

La Troisième Commission de l'Assemblée générale et le Conseil des droits de l'homme sont deux autres organes où apparaît clairement la place prépondérante de la logique du pouvoir dans les

relations internationales. Même si l'on dit que la réforme vise à mettre un terme à la politisation, à la sélectivité et à la pratique des deux poids, deux mesures dans la manière de traiter les questions des droits de l'homme, la réalité n'en demeure pas moins que l'on examine toujours la situation des droits de l'homme dans certains pays déterminés, alors que l'on passe tout simplement sous silence ce qui se passe dans d'autres pays auteurs de graves violations des droits de l'homme, le tout en fonction des objectifs et des intérêts politiques de l'Occident et des valeurs occidentales. Il est selon nous nécessaire d'intensifier le processus de réforme des organes de protection des droits de l'homme afin d'améliorer l'efficacité du système qui vise à garantir aux peuples de tous les pays l'exercice véritable de leur liberté et de leurs droits et le respect de leur histoire, leur culture, leurs idées et leurs systèmes.

Dans le même temps, des progrès ont été accomplis dans le domaine du développement durable, l'un des trois objectifs fixés par l'ONU au cours des 20 dernières années après l'adoption de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement. Cependant, nous demeurons confrontés à d'immenses problèmes.

Il importe selon nous que la Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui doit avoir lieu en 2012 prenne des mesures pratiques en vue de la création d'un environnement pacifique propice au développement, de l'établissement de relations économiques et commerciales internationales équitables, de la levée des sanctions, de la mise en œuvre des engagements pris au titre de l'aide publique au développement, du transfert de technologies écologiques et de la fourniture d'une aide financière accrue aux pays en développement.

Le peuple palestinien a le droit inaliénable de vivre libéré de l'occupation israélienne et de créer son propre État indépendant. La communauté internationale a elle l'obligation d'admettre la Palestine à l'ONU en tant qu'État Membre à part entière. La République populaire démocratique de Corée a reconnu la Palestine en tant qu'État en 1988 et appuie son admission à l'ONU. Nous sommes convaincus que les aspirations du peuple palestinien deviendront réalité.

Aujourd'hui, en République populaire démocratique de Corée, une campagne générale bat son plein en vue de bâtir un État puissant sous la direction

avisée du grand général Kim Jong Il. Le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée consacre toutes ses ressources au développement économique, en mettant principalement l'accent sur l'amélioration des moyens d'existence de la population. Nous avons obtenu des résultats sans précédent et remarquables. Le développement économique de la République populaire démocratique de Corée contribuera de manière non négligeable à l'action de la communauté internationale en faveur du développement régional et de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Dans ce contexte, un environnement pacifique et stable est une condition indispensable au succès des effets de développement économique de la République populaire démocratique de Corée et de son peuple. Il est toutefois regrettable que la péninsule coréenne ne dispose pas encore d'un mécanisme qui permette d'y rétablir une paix durable et stable. La division nationale imposée par des forces extérieures et l'armistice fragile qui nous place dans une situation intermédiaire entre la guerre et la paix durent depuis plus d'un demi-siècle. Telle est la triste réalité que connaît la péninsule coréenne.

En dépit des aspirations et des désirs unanimes de tous les peuples nationaux et étrangers épris de paix et de stabilité, l'accumulation d'armements se poursuit et des exercices de guerre nucléaire continuent d'être organisés les uns après les autres à l'encontre de la République populaire démocratique de Corée à l'intérieur et autour de la péninsule coréenne. De ce fait, le danger réapparaît constamment dans la péninsule coréenne, qui est souvent au bord de la guerre.

La situation générale constitue non seulement une grave menace pour la souveraineté et la sécurité de notre République, mais elle entrave également les efforts de notre peuple pour assurer un développement pacifique. Sans l'idéologie Songun mise en œuvre par le grand leader de notre peuple, le général Kim Jong Il, et sans notre force de dissuasion considérable, la péninsule coréenne aurait été transformée en théâtre de guerre des dizaines de fois et notre développement économique pacifique aurait été inimaginable.

Le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée reste déterminé à garantir la paix et la stabilité et à œuvrer à la dénucléarisation de la péninsule coréenne par la voie du dialogue et de la négociation. La situation actuelle de la péninsule

coréenne exige que toutes les parties concernées saisissent cette occasion de dialoguer et prennent des décisions courageuses et des mesures audacieuses pour régler les problèmes fondamentaux.

La tension constante qui règne sur la péninsule coréenne est imputable aux relations hostiles entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis, qui créent un climat de méfiance et d'antagonisme. Tant que l'hostilité demeurera entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis et que les parties à la Convention d'armistice continueront de pointer leurs armes les unes sur les autres, la méfiance et l'antagonisme ne se dissiperont pas et la dénucléarisation de la péninsule coréenne restera impossible.

C'est en ayant cela à l'esprit que la République populaire démocratique de Corée a de nouveau proposé l'année dernière d'organiser des pourparlers pour remplacer la Convention d'armistice par un accord de paix. La signature d'un accord de paix dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution 3390 (XXX), adoptée par l'Assemblée générale à sa trentième session en 1975, serait la mesure de confiance la plus efficace pour dissiper la méfiance entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis, et elle permettrait également de favoriser la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

La dénucléarisation de l'ensemble de la péninsule coréenne a été la dernière instruction donnée par le grand leader du peuple coréen, le Président Kim Il Sung. La dénucléarisation de la péninsule coréenne prévue dans la Déclaration conjointe du 19 septembre 2005 est un processus qui consiste à transformer l'ensemble de la péninsule coréenne en une zone exempte d'armes nucléaires en éliminant complètement, et de manière vérifiable, la véritable menace nucléaire qui pèse sur la péninsule coréenne depuis l'extérieur.

La question de la dénucléarisation de la péninsule coréenne trouve son origine, pratiquement, dans la politique d'hostilité des États-Unis et les menaces de guerre nucléaire qu'ils profèrent à l'égard de la République populaire démocratique de Corée. Dans ce cas, les États-Unis sont les principaux responsables du problème et sont aussi les mieux placés pour éliminer ses causes profondes. La question nucléaire ne se serait jamais posée si les États-Unis s'étaient abstenus de déployer des armes nucléaires dans la péninsule coréenne et de menacer la République populaire démocratique de Corée avec leurs armes nucléaires.

Dans les circonstances actuelles, où la péninsule coréenne se trouve à la croisée des chemins entre un apaisement des tensions et une poursuite du cercle vicieux synonyme d'aggravation des tensions, les États-Unis devraient se montrer audacieux et abandonner leur politique d'hostilité à l'égard de la République populaire démocratique de Corée pour s'orienter vers un dialogue ouvert, sur la base de leur vision stratégique à long terme. La République populaire démocratique de Corée fera également tout son possible à l'avenir pour créer un mécanisme de paix durable sur la péninsule coréenne, et elle continuera de coopérer avec toutes les parties concernées en vue d'une reprise des pourparlers à six pays sans conditions préalables.

Les relations intercoréennes ont évolué favorablement sur la péninsule coréenne depuis la publication de la Déclaration conjointe Nord-Sud du 15 juin 2000. Cependant, il est fort regrettable que les relations Nord-Sud soient aujourd'hui pires que jamais, et en raison du climat belliciste et de l'antagonisme envers ses concitoyens qui règnent depuis l'entrée en fonctions des autorités en place en Corée du Sud. Un grave problème est à la base de cette situation. Il s'agit des contradictions et de l'opposition fondamentales dans la manière d'envisager la réunification de la péninsule coréenne.

Des idées et des systèmes différents sont aujourd'hui en place en Corée du Nord et en Corée du Sud. Compte tenu de cette réalité, le choix même de la méthode de réunification est une question fondamentale qui peut mener à la réunification nationale ou à une catastrophe nationale. Dans la Déclaration conjointe Nord-Sud du 15 juin 2000, la Corée du Nord et la Corée du Sud ont reconnu qu'il existait des points communs entre la formule fédérale proposée par le Nord et la formule confédérale proposée par le Sud pour la réunification, et elles ont convenu d'orienter les initiatives de réunification dans cette direction à l'avenir.

Cet accord entre le Nord et le Sud a reçu un accueil et un appui chaleureux de la part de nos concitoyens et de la communauté internationale, y compris l'ONU. Toutefois, les autorités actuelles de la Corée du Sud sont revenues sur la Déclaration conjointe Nord-Sud du 15 juin 2000 concernant la méthode de réunification convenue, et elles ont proposé ce qu'elles appellent la théorie de la réunification par l'absorption, qui présuppose l'effondrement de l'autre partie, ce qui a précipité les

relations intercoréennes dans une phase de confrontation incertaine, et accroît de jour en jour la menace d'une guerre.

Compte tenu de la réalité actuelle dans la péninsule coréenne, la prétendue unification par l'absorption ne peut mener qu'à la guerre, alors que la formule fédérale mènera à la paix. La formule fédérale est une proposition réaliste de réunification fondée sur la coexistence et la méthode de réunification la plus appropriée pour éviter la guerre. C'est aussi une proposition raisonnable de réunification qui tient compte des intérêts de la région et des pays voisins, car elle prévoit la neutralité de l'État réunifié.

Si les autorités sud-coréennes actuelles souhaitent réellement un apaisement des tensions dans la péninsule coréenne et une amélioration des relations entre les deux Corées, elles doivent renoncer à leur attitude hostile à la paix et à la réunification et adopter une politique de respect et de mise en œuvre intégrale de la Déclaration conjointe en date du 15 juin et de la Déclaration du 4 octobre, adoptées au sommet entre le Nord et le Sud.

La République populaire démocratique de Corée va renforcer et développer davantage ses relations amicales et de coopération avec tous les États Membres de l'ONU conformément aux principes d'indépendance, de paix et d'amitié sur lesquels repose sa politique étrangère, et elle mettra absolument tout en œuvre pour préserver la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne et dans le reste du monde et promouvoir le développement et la prospérité de toute l'humanité.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Doru Romulus Costea, Vice-Ministre des affaires étrangères de la Roumanie.

M. Costea (Roumanie) : Tout d'abord, je voudrais adresser au Président Al-Nasser mes plus sincères félicitations pour son élection à la présidence de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale. Je lui souhaite plein succès dans ce défi. Je l'assure aussi de l'entier soutien de la délégation roumaine.

Le thème choisi pour cette année, « Le rôle de la médiation dans le règlement des différends par des moyens pacifiques », est sans doute sage et très actuel. La Roumanie est très intéressée par ce sujet, compte tenu de sa longue tradition de médiation ainsi que de la densité des conflits non résolus dans son voisinage. Il y a des conflits auxquels nous sommes confrontés depuis

des années, voire des décennies, sans résultats concrets. Il y a aussi des conflits qui éclatent violemment et détournent l'espoir d'une vie meilleure et de développement pour des régions entières.

Dans le climat qui règne actuellement en matière de sécurité, la médiation et les instruments de prévention des conflits sont très utiles, mais ils ne sont pas suffisamment utilisés. Il est nécessaire de continuer à renforcer la base juridique de la médiation, les activités de médiation menées par l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales et d'améliorer l'engagement des États Membres dans les efforts de médiation.

Nous devons toujours être guidés par le fait que la médiation pour la paix et la prévention des conflits à un stade précoce sont beaucoup plus rentables que la gestion des crises et le maintien de la paix. Dans ce but, nous maintenons que toute situation de conflit à travers le monde, peu importe le contexte, devrait être bien connue et examinée périodiquement par le Conseil de sécurité et par tous les Membres de l'ONU.

(l'orateur poursuit en anglais)

Les conflits prolongés en Europe orientale continuent de requérir toute notre attention. Nous réaffirmons combien il est important que la communauté internationale continue de s'en préoccuper afin que des règlements pacifiques soient trouvés dans les cadres réglementaires existants. Nous restons très attachés au dialogue entre les parties pour parvenir à des solutions mutuellement acceptables fondées sur le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale des États concernés, dans leurs frontières internationalement reconnues.

Nous nous félicitons donc de l'ouverture d'un dialogue entre Belgrade et Pristina, facilité par l'Union européenne suite à la résolution adoptée en 2010 par l'Assemblée générale (résolution 64/298), et réaffirmons le rôle central de l'ONU et du cadre établi par la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité. Des problèmes récents doivent encore être surmontés grâce à la coopération, même si le dialogue se poursuit.

Nous appuyons les pourparlers de Genève, coprésidés par l'ONU, l'Union européenne et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, sur la situation en Abkhazie et en Ossétie du Sud. Les progrès sur le plan humanitaire ne devraient pas être l'otage des revers politiques et des solutions

sont donc nécessaires d'urgence pour remédier à cette situation.

S'agissant de l'Afghanistan, nous constatons des progrès dans le transfert progressif des responsabilités aux autorités afghanes dans les domaines de la sécurité, de la reconstruction et du développement socioéconomique. Nous nous félicitons des mesures prises par l'Administration afghane en faveur de la réconciliation nationale. Nous pensons qu'un cadre rigide assorti de délais fixes pour la période de transition n'est pas nécessaire. Le processus de transition doit au contraire être adapté aux réalités et conditions particulières nécessaires au fonctionnement normal de la société afghane.

La Roumanie estime que les progrès en Afghanistan dépendent également des efforts déployés par les autorités de Kaboul et de la poursuite de l'engagement de la communauté internationale. Nous nous félicitons donc du rôle et des efforts de l'ONU, d'autres organisations internationales et des États Membres et réaffirmons l'attachement de la Roumanie à l'édification d'institutions démocratiques en Afghanistan.

Je saisis cette occasion pour rendre hommage aux hommes et aux femmes courageux qui servent la paix dans le monde. Nombre d'entre eux, y compris des Roumains, ont perdu la vie ou ont été blessés en mission. Nous exprimons notre plus profonde gratitude et notre respect pour le sacrifice qu'ils ont consenti.

Récemment, des déclarations importantes ont été faites sur le conflit israélo-palestinien. La Roumanie est favorable à une paix durable au Moyen-Orient et notre pays appuie vigoureusement le principe des deux États – Israël et la Palestine – vivant ensemble, côte à côte, dans la paix et la sécurité. La seule solution viable qui pourrait régler efficacement cette situation et jetterait les fondements d'une paix mondiale et durable passe par des négociations directes. La Roumanie préside la Quatrième Commission pendant la présente session, et nous sommes disposés à encourager, à ce titre également, tous les efforts diplomatiques visant à faire avancer le processus de paix israélo-palestinien.

La session de l'Assemblée générale cette année se déroule au moment où de profondes transformations politiques interviennent en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. La Roumanie se félicite vivement de ces transformations. Ce que l'on appelle désormais le Printemps arabe nous rappelle les événements qui se sont produits il y a plus de 20 ans dans notre partie du

monde. Vingt ans plus tard, nous sommes fiers de nos réalisations pour enraceriner la démocratie. Nous savons néanmoins d'expérience que le chemin est difficile et parfois redoutable, que les défis sont nombreux, l'un d'entre eux, et non le moindre, étant le fait que les forces politiques de ces pays ne doivent pas perdre de vue les objectifs de liberté, de démocratie et de justice qui les ont guidées aux toutes premières heures.

L'une des priorités de la Roumanie est donc d'accompagner les pays en transition d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient dans leur quête démocratique. La Roumanie appuie déjà la démocratisation dans ses régions voisines et au-delà. Actuellement, la plupart des fonds que nous allouons au titre de l'aide au développement sont consacrés à l'édification des institutions démocratiques, à la consolidation de l'état de droit, et à la protection et la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

En juillet, nous avons organisé à Bucarest un atelier international sur les questions électorales et politiques liées à la transition démocratique. La manifestation était organisée en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement, la Division de l'assistance électorale du Secrétariat de l'ONU à New York et l'Autorité électorale permanente de la Roumanie. Plus de 40 participants venus d'Égypte et de Tunisie et représentant les institutions publiques chargées de l'organisation des élections, les médias, la société civile et les milieux universitaires ont pris part à cet atelier qui a rassemblé également des experts roumains et internationaux. Le séminaire a été axé sur le partage des expériences en matière de premiers cycles électoraux organisés après un régime autoritaire et considérés comme des moments charnières de l'établissement de nouvelles sociétés démocratiques grâce à des élections crédibles, transparentes et libres.

La Roumanie pense que l'ONU devrait approuver et soutenir les transformations politiques survenues en Tunisie, en Égypte, en Libye et ailleurs avec toutes les ressources dont elle dispose. Il est de notre responsabilité collective de veiller à ce que les conditions propres à garantir la dignité humaine et la prospérité soient mises en place dans tous nos pays et que les progrès dans la mise en œuvre des libertés fondamentales et de l'égalité de droits pour tous les êtres humains soient appuyés. Cela fait partie du mandat de la Roumanie en tant que nouveau membre élu du Conseil des droits de l'homme, mandat que nous

avons l'intention d'exécuter d'une façon constructive, équilibrée et globale.

Bien que les droits de l'homme soient des droits fondamentaux, la situation actuelle dans le monde est loin d'être satisfaisante. Les droits de l'homme et la démocratie sont des valeurs universelles qui exigent notre attention constante et doivent être protégés contre toutes mesures répressives. À cet égard, les revendications légitimes et pacifiques des peuples d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient qui aspirent au respect de leurs droits de l'homme et à la liberté sont emblématiques.

Nous réaffirmons notre volonté d'agir en coopération avec nos partenaires pour adopter une approche mondiale et cohérente à l'égard des risques et menaces auxquelles sont exposées la paix et la sécurité internationales, en particulier ceux qui découlent de la prolifération des armes de destruction massive et des armes classiques. La meilleure façon de réduire les risques posés par l'utilisation d'armes et de matières nucléaires, en particulier par des acteurs non étatiques, est d'éliminer, et ce de façon irréversible, les arsenaux nucléaires et d'appliquer un régime strict de non-prolifération. Nous demandons à tous les États d'envisager une participation responsable et à long-terme à l'action dans ce domaine et de se concentrer, avant tout, sur les intérêts mondiaux en matière de sécurité.

Nous connaissons tous le cadre multilatéral actuel qui régit la non-prolifération, le désarmement et la maîtrise des armements. Tous les traités et conventions ont fait preuve de leur utilité jusqu'à présent. Pourtant, nous devons en faire davantage pour accroître l'efficacité de leur mise en œuvre et le degré d'observation de leurs clauses. Nous sommes prêts à collaborer avec les autres pour atteindre cet objectif essentiel à la mise en place du dispositif de sécurité mondial.

La Roumanie réaffirme sa détermination à continuer de participer activement aux préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable. La poursuite d'un dialogue ouvert et transparent sur les objectifs et les thèmes de la Conférence pendant la session en cours est l'une des mesures principales qui permettront de guider nos actions.

La Conférence offrira à la communauté internationale une occasion unique de placer l'humanité sur la voie du développement durable et de

l'élimination de la pauvreté, et, dans ce contexte, d'établir une vision claire de l'économie verte. La croissance économique et la nécessité de promouvoir la transition vers une économie verte doivent être considérées comme des possibilités de faire plus avec moins, en visant un niveau de vie plus élevé et davantage d'égalité sociale pour tous.

Les changements climatiques devraient continuer d'être un facteur mobilisateur malgré les obstacles évidents. Nous ne devrions pas laisser nos divergences et l'extrême complexité de nos intérêts amoindrir notre détermination. Les négociations à Durban, fondées sur les décisions de Cancún et l'Accord de Copenhague, devraient ouvrir la voie à l'adoption rapide d'un dispositif international qui constitue un cadre à l'après-Kyoto.

Alors que nous essayons de parvenir à une croissance durable et équitable, nous devons faire face à l'une des plus graves crises financière et économique des temps modernes, tel est le défi manifeste auquel nous sommes confrontés actuellement. Cette crise, qui continue d'avoir des effets catastrophiques sur les relations internationales, a révélé les vulnérabilités de nos systèmes économiques et financiers, aux niveaux tant national qu'international. Il est désormais évident que le système financier mondial n'est pas adapté aux réalités de la compétition mondiale. En fait, tout le système de gouvernance économique et financière doit être revu, et les budgets, y compris celui de l'Organisation des Nations Unies, doivent être strictement contrôlés.

En temps de crise, les choix sont limités. Nous pouvons mener des débats interminables sur « ce qui aurait dû être fait » ou « ce qui aurait pu être fait ». Mais l'heure n'est pas à de tels débats, au contraire, il faut maintenant agir. Comme l'a dit le Président du Conseil européen l'autre jour dans la salle de l'Assemblée, « Nous agissons [...] en appuyant les forces porteuses d'espoir et en luttant contre les causes de l'inquiétude » (A/66/PV.15). Nous souscrivons à cette idée. Des réformes sont nécessaires pour assurer le respect total des principes de bonne gouvernance, des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi qu'une utilisation rationnelle des ressources disponibles. C'est la seule solution. Un pays où les citoyens ne jouissent ni de l'égalité ni de la dignité ne sera jamais riche.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Francisco

Álvarez de Soto, Vice-Ministre des affaires étrangères de la République du Panama.

M. Álvarez de Soto (Panama) (*parle en espagnol*) : J'ai l'honneur de m'adresser à la communauté internationale pour exprimer, en premier lieu, la satisfaction du Gouvernement panaméen à la suite de l'élection de S. E. M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser à la présidence de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-sixième session.

La délégation panaméenne se félicite de l'organisation de ce débat général en présence du Secrétaire général et des représentants des différents États Membres, observateurs et organisations et félicite le Président de l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session pour son excellent travail.

Le Président Al-Nasser nous a invités à nous concentrer, pendant ce débat, sur le renforcement du rôle de la médiation dans le règlement pacifique des différends et la prévention et le règlement des conflits. Compte tenu de son importance, ce thème invite à une réflexion profonde sur ses multiples dimensions, étant donné que la médiation est un instrument essentiel pour préserver la paix et la sécurité internationales.

Le Panama est un pays multiethnique où cohabitent dans l'harmonie et la liberté des personnes de cultures, croyances et langues différentes et où l'attachement à la démocratie représentative, l'indépendance et le respect de la souveraineté, de l'idéologie et à l'intégrité territoriale de tous les pays, sont des aspects inaliénables des caractéristiques qui nous définissent en tant que nation.

À notre avis, et en tant que membre fondateur de l'Organisation, le Panama prône toujours la paix et la sécurité internationales, le dialogue entre les États Membres, le renforcement de la dynamique multilatérale et la facilitation de la mission de l'Organisation des Nations Unies. Cela s'explique, en grande partie, par les expériences acquises au cours de la trajectoire diplomatique de notre pays. Il y a plus de 30 ans, pour la deuxième et dernière fois, le Conseil de sécurité a tenu une session extraordinaire hors du Siège afin de régler par la médiation politique le différend sur la souveraineté du Panama sur son Canal et les territoires de la zone du Canal, à l'époque sous contrôle des États-Unis, ce qui a fait connaître la cause panaméenne sur la scène internationale.

C'est la volonté commune et l'intervention des États Membres de cette illustre Assemblée générale,

comme en atteste la résolution historique 31/143 de 1976, qui ont inspiré, dans une large mesure, la signature des Traités conclus entre Panama et les États-Unis en 1977. De nos jours, le Canal de Panama, totalement souverain, est l'un des axes les plus importants de notre développement économique, placé sous le contrôle d'une administration panaméenne, pour le bien de tous les pays du monde. Les Panaméens seront toujours reconnaissants à l'Organisation des Nations Unies pour ce noble succès du multilatéralisme.

Dans les années 80, le Groupe de Contadora a été créé au Panama, en tant que mécanisme de médiation multilatérale. Il a forgé une alliance latino-américaine attachée à la démocratie, la coopération économique et la sécurité régionale, qui a abouti aux accords de paix d'Esquipulas – une avancée importante dans la consolidation de la paix en Amérique centrale. Le Groupe de Contadora a conduit à l'établissement du Groupe de Rio, un important mécanisme de consultation et de concertation en Amérique latine.

Quand notre démocratie a été rétablie au début des années 90 et sous l'égide du Programme des Nations Unies pour le développement, en tant que nation, nous avons engagé des consultations soutenues avec les principaux acteurs du Gouvernement et de la société civile en vue de renforcer nos institutions administratives, d'assurer la restitution du Canal de Panama au Panama, d'éliminer les déséquilibres à l'intérieur du pays et d'identifier les stratégies qui nous permettraient de réaliser nos priorités en matière de développement.

Au cours des deux dernières décennies, grâce à notre culture de dialogue, nous avons acquis les capacités nécessaires pour transformer notre pays en une société démocratique et dynamique, qui va résolument de l'avant sous le Gouvernement actuel du Président de la République, Ricardo Martinelli Berrocal.

Ainsi le Panama est désormais considéré comme la seconde économie la plus compétitive de l'Amérique latine, selon le système de classification du Forum économique mondial, compte tenu de notre excellent système financier, de nos ports et de notre infrastructure logistique multimodale de haute qualité et de notre grande capacité d'absorption technologique – tout cela dans un environnement favorable aux affaires, qui a suscité un intérêt global pour l'investissement étranger direct.

Nos excellentes perspectives de croissance économique et notre gestion efficace de la dette publique conjuguée à une discipline budgétaire constante, adéquate et soigneuse, ont été des facteurs décisifs qui nous ont permis d'atteindre récemment un niveau d'investissement aux perspectives stables, d'après les plus grandes agences d'évaluation de risques. De même, nous avons lancé un programme de coopération en matière d'échange d'informations et de transparence budgétaire, en adoptant toutes les mesures suggérées, ce qui nous a permis d'appliquer les recommandations de l'Organisation de coopération et de développement économiques dans ce domaine. Cependant, la voie vers le succès n'a pas été facile, et il ne fait aucun doute qu'il reste encore de nombreux défis à relever.

Je crois que nous tous, qui sommes réunis ici aujourd'hui, allons nous attaquer aux principaux défis auxquels la communauté internationale est confrontée dans le cadre de son action pour assurer une restructuration cohérente de l'économie mondiale et la réforme de ses institutions et de ses mécanismes de contrôle. Le Panama en est tout à fait conscient, raison, pour laquelle, conformément à notre programme international, nous participons activement à des mécanismes multilatéraux importants et à des forums d'intégration économique et commerciale dans les domaines des investissements, du tourisme et de la technologie, au profit de nos citoyens. Le Panama est fermement convaincu que les grandes économies doivent donner l'impulsion voulue à ces efforts sans tarder si nous voulons vraiment surmonter les moments difficiles que traversent les marchés internationaux.

Notre pays estime également que pour créer un climat économique favorable, il faut éviter les conflits internes. Cela dépend de plusieurs facteurs, notamment : mise en place effective de régimes démocratiques, garantie de la sécurité publique, respect des droits de l'homme, gestion responsable des ressources naturelles, tolérance, accès aux services sanitaires et d'assainissement, produits de base abordables, la bonne gouvernance et développement inclusif et équilibré.

Au Panama, après 21 années de dictature militaire jusqu'en 1989, nous nous sommes fermement engagés en faveur de la démocratie, comme moyen de régler pacifiquement les conflits qui apparaissent dans notre société. Suite aux expériences que nous avons vécues sous la dictature, nous avons toujours appelé sans équivoque dans les instances bilatérales et

multilatérales au renforcement ou au rétablissement des institutions démocratiques chaque fois que c'est nécessaire. C'est également pour cela que nous sommes clairement prononcées en faveur de la démocratie dans des situations comme celle du Honduras, de la tentative de coup d'État en Équateur ou du Printemps arabe, qui a apporté un vent de liberté à cette région du monde.

La responsabilité de régler les différends qui provoquent des conflits internationaux incombe au premier chef aux États dont les différends sont à l'origine des conflits en question. Toutefois, l'ONU, en tant qu'épicentre de la diplomatie internationale, doit continuellement améliorer ses capacités de médiation en vue du règlement des différends internationaux. Nous ne devons jamais oublier qu'il s'agit d'un principe fondamental de la Charte des Nations Unies, consacré en son Article 33. C'est un mandat qui a permis d'obtenir de nombreux succès partout dans le monde, lorsque la sagesse, la compréhension mutuelle et la concorde l'ont emporté sur l'agression, la haine et la destruction.

Le Panama a opté pour la médiation et le dialogue face aux conflits qui ont une incidence sur la paix et la stabilité politiques internationales. Je voudrais signaler à cet égard que le Gouvernement panaméen estime que le peuple palestinien a le droit d'être reconnu en tant qu'État, mais tout d'abord, il doit régler ses différends avec son voisin, Israël, qui a également le droit de coexister dans la paix et l'harmonie avec la Palestine et les autres États de la région. Il ne peut y avoir de meilleure solution que celle qui résulterait de négociations directes entre Israël et l'Autorité nationale palestinienne.

Par ailleurs, nous sommes certains que le dialogue aboutira entre les parties en ce qui concerne la Chine. Le Panama, tout en respectant pleinement la trêve diplomatique en vigueur, appelle à une plus grande participation de Taiwan aux instances et initiatives internationales, à titre de reconnaissance du souhait de son peuple de contribuer aux efforts en faveur de la paix et du bien-être mondiaux.

Par conséquent, et compte tenu de la pertinence de cette importante disposition du droit international, nous invitons le Secrétaire général et le Président à continuer de promouvoir et d'encourager le renforcement du rôle et de la visibilité de la médiation en tant que stratégie viable pour le règlement pacifique des différends.

Cependant, pour que le système des Nations Unies puisse poursuivre avec efficacité ses activités de médiation pour la paix, chaque État Membre doit honorer les engagements qu'il a pris, afin que l'Organisation dispose de ressources suffisantes. Cet appel à la coopération internationale est d'autant plus pertinent en cette période de restrictions budgétaires dans de nombreux pays et compte tenu du fait que la compétition agressive pour l'accès à des ressources limitées, est l'une des principales causes des conflits armés.

Le Panama est un pays qui a une longue et remarquable histoire de paix et de conciliation. À notre avis, la meilleure réaction face à la menace d'un conflit armé est un dialogue diplomatique exhaustif, transparent et sans conditions entre les parties.

À cet égard, nous nous félicitons de ce qu'en juillet 2011, la communauté internationale ait fait un pas important sur la voie de la mise en place d'une architecture de sécurité collective avec l'adoption à l'unanimité de la résolution intitulée « Renforcement du rôle de la médiation dans le règlement pacifique des différends et dans la prévention et le règlement des conflits » (résolution 65/283). Ce consensus constitue une victoire de la raison sur le choix absurde et insensé de l'affrontement. La communauté internationale a bien compris les avantages qu'il y a à investir dans une action concertée pour consolider la paix plutôt que de se voir forcée à limiter l'ampleur des tragédies humaines résultant d'affrontements violents, comme nous avons pu le voir et continuons de le voir par exemple en Somalie où règnent la faim, la maladie et la destruction.

L'histoire humaine nous a appris que la faim, la misère, l'ignorance, l'injustice et les inégalités sociales constituent les menaces les plus graves à la paix et à la sécurité. Si nous, les États Membres de l'Organisation des Nations Unies, restons déterminés à préserver les générations futures du fléau de la guerre, nous devons faire le choix délibéré de garantir non pas une paix basée sur des interventions concrètes face aux agressions politiques et militaires, mais une paix fondée sur la confiance et la garantie des droits de l'homme universels et égaux partout sur la planète.

Convaincu du rôle inestimable de l'ONU, le Panama est très fier de partager avec l'Assemblée générale le fait que le Gouvernement du Président Ricardo Martinelli a proposé de créer un centre régional de l'ONU pour l'Amérique latine et les

Caraïbes en vue de renforcer la coordination et le dialogue entre les organismes régionaux, notamment entre les 16 organismes de l'ONU déjà établis au Panama. Le Gouvernement national assurera le financement de ce projet, modèle sans précédent des bonnes pratiques applicables au développement durable en Amérique latine et au niveau mondial.

Ces dix dernières années, la position géographique privilégiée de notre pays et l'infrastructure logistique de la ville de Panama ont incité des organisations humanitaires à s'établir dans notre pays, ce qui a eu pour conséquence d'encourager le Panama à promouvoir la construction d'un centre logistique régional d'assistance humanitaire pour les Amériques. Ce centre régional aura les autorisations nécessaires pour accélérer l'entrée et la sortie de l'assistance humanitaire dans les cas de catastrophes naturelles ou autres, comme cela a été le cas l'année dernière en Haïti, où l'aide humanitaire internationale reste encore très nécessaire.

Par le biais de ces projets, nous renouvelons notre engagement vis-à-vis du système multilatéral et de l'ONU et faisons la preuve que les petits pays en développement et à revenu intermédiaire faible peuvent eux aussi faire acte de coopération internationale, même en période de récession que traversent les grandes économies.

Le Panama tient à saisir la présente occasion pour lancer, devant l'Assemblée générale, un appel à la réflexion sur les problèmes environnementaux, politiques et sociaux auxquels toutes les sociétés sont confrontées et dont elles doivent triompher encore une fois par le biais du dialogue et de la coopération entre les États en vue d'élaborer des ripostes face à ces défis mondiaux.

L'un de ces grands défis est, à n'en pas douter, celui que posent les changements climatiques et leurs effets. Pour mon pays, la question des changements climatiques est une priorité de notre politique extérieure dans le domaine de l'environnement. Nous participons à tous les efforts axés sur le renforcement des organisations internationales environnementales et sur la quête de solutions conjointes aux causes et conséquences de ce phénomène.

Dans le cadre de notre appui aux initiatives mêmes de l'Organisation et pour le bien de la communauté internationale, nous accueillerons les groupes de travail de la Convention-Cadres des Nations Unies sur les changements climatiques qui se

tiendra sous peu à Durban (Afrique du Sud). Ces groupes de travail se réuniront au Panama du 1^{er} au 7 octobre 2011 en vue de définir les modalités d'une deuxième période d'engagement pour la réduction des émissions de carbone des pays développés et la stabilisation de la température mondiale, l'objectif étant d'avancer sur la voie de la mise en œuvre intégrale de la Convention-Cadre par le biais de mécanismes de coopération à long terme.

Le Panama forme l'espoir que cette rencontre servira de passerelle entre les résultats obtenus lors de la réunion de Mexico et ceux de la réunion qui se déroulera en Afrique du Sud, et il faut fixer des objectifs clairs, transparents et ambitieux tout en réaffirmant la volonté politique des pays développés en la matière, car c'est à eux qu'incombe la responsabilité fondamentale du respect de la Convention.

Comme l'a déclaré le Secrétaire général dans son allocution d'ouverture au débat général :

« Sauver notre planète, sortir les gens de la pauvreté et favoriser la croissance économique : une seule et même entreprise. » (A/66/PV.11, p. 2)

C'est pourquoi le Panama renouvelle auprès de la communauté des nations, encore une fois et devant l'Assemblée générale, son engagement à œuvrer à un monde où la guerre, la haine confessionnelle, la discrimination, l'intolérance et la destruction promues sous différents étendards et croyances et sans aucune justification et qui ne font qu'engendrer la pauvreté et la misère, céderaient la place au dialogue, à la négociation, à la coopération et à l'amitié émanant de différences qui, au contraire, ont toujours été source de richesse et de bien-être pour les peuples du monde.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Espen Barth Eide, Ministre des affaires étrangères de la Norvège.

M. Eide (Norvège) (*parle en anglais*) : Depuis notre dernière réunion, le monde a été le théâtre de grands changements. Nous avons assisté au Printemps arabe. Les peuples se soulèvent contre l'autoritarisme et exigent le respect des valeurs fondamentales qui étaient cette institution. Les autocrates qui n'ont pas offert la perspective d'une vie meilleure vécue dans la liberté et la dignité ont été renversés. En Syrie, les appels du peuple à la réforme ont provoqué une violente riposte. Nous exhortons le régime syrien à respecter l'exigence légitime du peuple pour la démocratie et les droits fondamentaux.

En juillet, un nouveau drapeau a été hissé sur Djouba alors que nous célébrions la naissance d'un nouvel État. Vendredi dernier, le Président Salva Kiir du Soudan du Sud nous a parlé depuis cette tribune en sa qualité de dirigeant du tout dernier État Membre (voir A/66/PV.19) et ce, grâce essentiellement à la vision et à la volonté du peuple et des dirigeants du Soudan du Sud et de ce qui est désormais la République du Soudan du Sud. Mais cela n'aurait pas été possible sans le soutien actif de la communauté internationale, preuve de l'importance de la médiation et du règlement des différends par des moyens pacifiques.

Pourtant, nous savons que la paix est fragile. La communauté internationale doit coordonner son assistance et l'aligner sur les priorités du Gouvernement sud-soudanais. Les questions en suspens doivent être réglées par la négociation. Nous devons aider à jeter les bases de deux États viables, afin qu'ils puissent tous deux vivre en paix.

En Côte d'Ivoire et en Libye, l'ONU a fait encore une fois la preuve de son utilité en réglant des situations qui étaient parmi les plus difficiles au monde. La détermination manifestée par le Conseil de sécurité vis-à-vis de la Libye a reconfirmé son rôle central dans la gouvernance mondiale et la sécurité internationale – le rôle que les États Membres lui ont confié par le biais de la Charte des Nations Unies. Il n'existe parfois d'autres alternatives que le recours à la force. Lorsque le Conseil de sécurité agit, c'est à nous – les États Membres – de mettre ses décisions en pratique. La participation active de la Norvège à la campagne militaire en Libye a été, d'abord et avant tout, une expression de notre foi dans un ordre mondial dirigé par l'ONU et dans le principe de la responsabilité de protéger.

L'intervention en Libye a également eu un caractère historique en termes de justice internationale. Pour la première fois, un Conseil de sécurité unanime a choisi de renvoyer des crimes éventuels contre l'humanité à la Cour pénale internationale. La lutte contre l'impunité et la promotion de l'état de droit et des droits fondamentaux sont essentielles à la prévention des conflits et à la protection des civils.

La promotion et le renforcement des droits de l'homme et de l'égalité entre les sexes sont une responsabilité partagée. Il est tout simplement inacceptable de ne pas respecter les principes universellement convenus dans ce domaine. Il faut

investir dans les femmes et les filles et les autonomiser afin qu'elles puissent participer pleinement à la vie politique et économique des États, ce qui est également indispensable à la croissance économique et à la prospérité. Il existe des preuves manifestes que les États déficients en la matière et dont les politiques continuent d'être répressives et discriminatoires resteront pauvres.

L'année dernière, nous avons réitéré notre engagement vis-à-vis des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous avons convenu d'accélérer nos efforts. La semaine dernière, nous avons eu de nouvelles preuves d'une percée spectaculaire et positive dans nos efforts axés sur la réduction de la mortalité maternelle et infantile. Une direction politique forte, de nouveaux partenariats et des méthodes de travail novatrices ont permis de faire de réels progrès. L'initiative internationale du Secrétaire général « Chaque femme, chaque enfant » a été déterminante à cet égard. Mais il ne faut pas considérer que d'autres progrès vont nécessairement de soi. La Norvège continuera de se concentrer sur les droits des femmes et de promouvoir le rôle des femmes dans le développement. Nous nous opposerons fermement à tout effort visant à inverser les progrès. Nous devons rester déterminés à mettre en œuvre le Programme d'action de Beijing.

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) se sont révélés de formidables outils pour améliorer la vie de millions de personnes. Mais beaucoup reste à faire. Il existe d'énormes ressources inexploitées dans un grand nombre des pays qui se démènent pour atteindre les OMD. Élargir l'assiette fiscale, améliorer le recouvrement de l'impôt, endiguer les flux illégaux de capitaux et combattre la corruption sont autant de mesures à appliquer pour lutter contre la pauvreté. Si nous réussissons à le faire, cela renforcera aussi le contrat social dans les pays sortant de la pauvreté ou d'un conflit. Il s'agit d'une responsabilité qui incombe directement aux États.

À deux mois de la conférence de Durban sur le climat, nous devons tous fournir notre part d'efforts pour qu'elle soit couronnée de succès. La mise en œuvre des accords de Cancun est essentielle. Le Fonds (de Copenhague) pour le climat doit devenir opérationnel. Durban devrait aboutir à une feuille de route qui puisse combler l'écart entre le régime établi à Kyoto et un dispositif nouveau et plus ambitieux de lutte contre les changements climatiques qui inclut tous les principaux émetteurs.

Aujourd'hui, 1,4 milliard de personnes ne sont pas connectées à des réseaux d'alimentation en électricité bon marché et fiables. Il nous faut lutter contre le changement climatique tout en promouvant le développement. Nous nous félicitons donc vivement de l'appel du Secrétaire général en faveur de l'énergie durable pour tous. Conjointement avec des pays partenaires, la Norvège lancera une nouvelle initiative pour l'énergie cet automne. L'objectif est d'accroître la production d'énergie durable et d'accélérer le changement vers une utilisation rationnelle de l'énergie. Un nouveau financement permettra de stimuler le secteur de l'énergie dans les pays partenaires, ce qui à son tour attirera de l'argent frais pour des projets dans le domaine de l'énergie. Nous sommes résolus à faire en sorte que des progrès concrets soient accomplis à Rio en ce qui concerne l'accès à l'énergie.

À présent, 20 ans après la première Conférence des Nations Unies sur le développement durable, les nations du monde doivent renouveler leur partenariat pour un développement durable. La société civile et le secteur privé jouent un rôle crucial dans ce partenariat. La Norvège fera tout pour assurer le succès de Rio 2012.

En 1947, la Norvège a voté au sein de cette Assemblée pour la création de deux États dans l'ancien territoire sous mandat de la Palestine. En 1949, nous avons aussi répondu à l'appel contenu dans la résolution 181 (II) tendant à ce que soit considérée avec bienveillance la demande d'admission de l'un ou l'autre État à l'Organisation des Nations Unies. Nous avons voté pour l'admission d'Israël en tant qu'État Membre. À l'époque, nous avons pris notre décision sur la base de la déclaration et des explications fournies par la délégation israélienne. Israël avait expliqué de façon convaincante pourquoi il ne fallait pas attendre, pour le reconnaître et l'admettre en tant qu'État membre, que soient réglées les questions en suspens des frontières, des réfugiés, de Jérusalem et de la paix avec les pays voisins. Lorsqu'elle a admis Israël à l'ONU en tant qu'État Membre, cette Assemblée s'est référée à ces déclarations et à ces explications.

Depuis lors, la Norvège a fondé sa politique sur la vision de deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. La Norvège s'est tenue constamment aux côtés d'Israël et défendu son droit naturel de légitime défense conformément au droit international. Nous avons aussi appuyé le droit des Palestiniens à un État et la mise en place de l'Autorité palestinienne.

L'une des principales questions à l'ordre du jour de la présente session de l'Assemblée générale est la quête de reconnaissance des Palestiniens. Il est légitime que dans les circonstances actuelles, le peuple palestinien se tourne vers l'Organisation des Nations Unies. Cela n'est ni incompatible avec un processus de négociations, ni une expression d'unilatéralisme. La Norvège se félicite que le Quatuor ait appelé à des négociations en vue d'un accord global sur les questions en suspens liées au statut final devant aboutir dans un délai d'un an.

Toutefois, la situation sur le terrain évolue de multiples façons. Il y a quelques jours, le groupe d'appui des donateurs à l'Autorité palestinienne a confirmé le succès de la mise en place des institutions locales. Le travail des institutions publiques palestiniennes a été examiné de près par la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'ONU, qui sont arrivés à la conclusion que les Palestiniens sont tout à fait capables de gouverner un État.

Vendredi, le Président Abbas a confirmé sa détermination à régler les questions liées au statut final par voie de négociations. Il nous a aussi assurés que l'Autorité palestinienne est résolue à respecter la Charte de l'ONU, les résolutions pertinentes de l'ONU, la démocratie, l'état de droit et les droits de l'homme.

Le principal obstacle à la mise en place totale des institutions reste l'occupation. Les mesures prises dans le cadre de cette dernière sont en train de modifier la configuration du territoire en Cisjordanie et à Jérusalem-Est d'une façon préjudiciable aux négociations, et qui risque bientôt de rendre l'objectif de deux États physiquement irréalisable. Le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale et la Cour internationale de Justice ont tous déclaré illégaux ces changements unilatéraux.

Il faudrait à la fois reconnaître que les Palestiniens sont prêts pour un État et prendre acte de leurs déclarations et leurs engagements en ce sens. La Norvège attend avec impatience d'accueillir la Palestine à l'Organisation des Nations Unies en tant que Membre à part entière.

Il est essentiel que nous continuions d'améliorer et de renforcer l'Organisation des Nations Unies, pour qu'elle puisse nous servir efficacement en période de changement. Nous, les États Membres, n'avons pas assuré la mise en œuvre de réformes suffisamment vastes. Nous n'avons pas doté l'Organisation des Nations Unies des ressources nécessaires pour exécuter

les mandats que nous adoptons. Nous fixons de nobles objectifs, mais nous les vidons ensuite de leur sens lors du processus d'établissement du budget. Nous continuons de demander à l'Organisation des Nations Unies de faire plus avec moins. Si c'est cela que nous voulons, nous devons donner au Secrétaire général une plus grande marge de manœuvre.

Parfois, la vision d'une ONU unie dans l'action est assombrie lorsque nous intervenons à contre-courant et insistons sur des projets qui nous tiennent à cœur, sur l'affectation de fonds à des fins spécifiques et sur des règles d'information financières transversales, maladroites et, à l'occasion, contradictoires. La fragmentation ne commence pas à l'ONU. Elle est l'expression des priorités et des actions des États Membres.

Avant de conclure, j'aimerais faire une dernière observation. Nous regrettons profondément que cette tribune ait été utilisée à mauvais escient pour faire valoir des points de vue extrêmes et formuler des allégations infondées. Cela ne fait qu'inciter au conflit alors qu'on devrait chercher à rapprocher les différents points de vue. Nous ne nous départirons pas de l'autorité que nous confère notre présence dans cette salle. Nous nous opposerons plutôt du haut de cette tribune à de tels comportements. L'objectif du débat général et d'appeler l'attention sur les défis actuels, de nous permettre d'exprimer et d'échanger nos vues et de jeter les bases d'un dialogue constructif.

Dans un monde qui change rapidement, l'Organisation des Nations Unies doit pouvoir s'adapter aux nouveaux défis, aux nouveaux acteurs et aux nouvelles réalités géopolitiques. Comme le Secrétaire général nous l'a rappelé hier, le pouvoir va de pair avec la responsabilité. Après tout, l'Organisation des Nations Unies n'est qu'à l'image des résultats qu'elle obtient. On ne nous jugera pas sur nos paroles, mais sur nos actes.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Lucy Mungoma, Secrétaire permanente au Ministère des affaires étrangères de la Zambie.

M^{me} Mungoma (Zambie) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à féliciter sincèrement le Président de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session. Je remercie d'autre part S. E. M. Joseph Deiss de d'avoir dirigé avec compétence les travaux de la soixante-cinquième session. Je saisis aussi cette occasion pour

féliciter S. E. M. Ban Ki-moon de sa nomination pour un second mandat en tant que Secrétaire général.

Je voudrais également saisir cette occasion pour souhaiter une chaleureuse et sincère bienvenue parmi la communauté des nations à la République du Soudan du Sud à la suite de son indépendance le 9 juillet. Nous félicitons les Gouvernements à la fois du Soudan et du Soudan du Sud d'avoir assuré en douceur le transfert et la prise du pouvoir. La Zambie encourage les deux pays à résoudre à l'amiable les problèmes qui subsistent entre eux et à œuvrer en faveur du maintien de relations pacifiques, car c'est le seul moyen de parvenir au développement économique et social.

Le thème choisi pour la soixante-sixième session de l'Assemblée générale, à savoir « Le rôle de la médiation dans le règlement des différends par des moyens pacifiques », est effectivement pertinent, compte tenu des divers conflits à travers le monde qui menacent la paix et la sécurité internationales. Les récents bouleversements survenus en Afrique du Nord et au Moyen-Orient donnent une nouvelle dimension à la politique dans cette région, mais mettent également en évidence la nécessité des efforts de médiation pour éviter les affrontements.

Ma délégation tient à souligner la nécessité pour la communauté internationale d'œuvrer au règlement des conflits sur le continent africain, notamment en ce qui concerne la situation en Libye, selon les cadres mis en place par l'Union africaine. Nous sommes convaincus que les solutions locales ont plus de chances d'être respectées et acceptées par toutes les parties au conflit.

À cet égard, la Zambie souscrit aux efforts de médiation mis en place par l'Union africaine, et appuie la feuille de route pour le règlement de la crise libyenne approuvée par les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine à l'occasion lors de leur dix-septième sommet qui s'est tenu cette année à Malabo, en Guinée équatoriale. La Zambie partage le soulagement des Libyens de s'être débarrassés d'un dirigeant qui a commis de terribles atrocités contre son peuple.

Nous tenons, cependant, à exprimer notre grave préoccupation face aux récentes atrocités commises contre les personnes noires dans ce pays – ressortissants libyens ou immigrés originaires de pays africains. Nous appelons l'Assemblée à envoyer un message fort que les auteurs de telles atrocités seront recherchés aussi vigoureusement que l'a été

Kadhafi et que de tous les crimes présumés feront l'objet d'une enquête approfondie. Il serait tragique que, dans l'euphorie de la chute de Kadhafi, l'ONU ferme les yeux sur les atrocités qui continuent d'être commises.

Le conflit israélo-palestinien continue de faire peser beaucoup d'inquiétude sur la paix et la sécurité internationales. Nous comprenons le dépit du peuple palestinien face au long processus de négociation, totalement au point mort ces dernières années. À cet égard, je tiens à réaffirmer que la Zambie reconnaît l'État palestinien, dans le cadre des frontières d'avant 1967 et avec Jérusalem-Est pour capitale. Dans le même esprit, la Zambie reconnaît l'État d'Israël et son droit de vivre en paix avec son voisin palestinien.

La sécheresse qui sévit dans la Corne de l'Afrique constitue une crise humanitaire urgente et menace la vie de quelque 12 millions de personnes. Même si l'irrégularité des précipitations ces dernières années est la principale cause de la sécheresse, l'instabilité politique et la violence qui règnent en Somalie ont entravé la capacité de ce pays de réagir efficacement à la crise. La Zambie s'est engagée à fournir plusieurs tonnes de denrées alimentaires diverses ainsi que des dons en espèces provenant du Gouvernement et du secteur privé.

Remédier à l'instabilité politique et à la violence en Somalie demeure une nécessité urgente. Nous exhortons donc l'ONU à mettre en œuvre les recommandations du Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, dans lesquelles il a appelé à la création d'une mission de maintien de la paix des Nations Unies dans ce pays.

Il y a exactement une semaine, le 20 septembre, des élections générales ont eu lieu dans mon pays. Trois jours plus tard, le vendredi, le cinquième et tout nouveau Président du pays, M. Michael Chilufya Sata, a été investi. Le Président sortant lui a gracieusement concédé et remis le pouvoir. La passation s'est faite de manière pacifique et sans heurts. Ce fut un triomphe pour la démocratie dans mon pays. La Zambie croit profondément en l'état de droit, et s'inquiète des tendances aux changements anticonstitutionnels de gouvernement – tendances qui, dans certains cas, reçoivent l'appui actif de puissants pays de la communauté internationale.

La stabilité politique dont jouit la Zambie a eu un effet positif sur son développement économique. Au cours des 10 dernières années, la croissance réelle du

produit intérieur brut a été en moyenne de 5,4 %. Bien que cette croissance soit le résultat d'une bonne gestion macroéconomique et d'un cours favorable du cuivre, elle repose également sur la stabilité du climat politique zambien et sur l'amélioration de la gouvernance. En 2011, nous espérons consolider ces bons résultats avec une projection de croissance désormais estimée à plus de 7 %, en deuxième position seulement derrière les pays asiatiques en développement dont le taux de croissance est estimé à 9,2 %, et loin devant l'Afrique subsaharienne dont les prévisions de croissance se situent à 5,5 %.

Nonobstant ces tendances économiques, la Zambie doit encore relever le défi consistant à traduire sa croissance économique en une réduction significative de la pauvreté et en une amélioration générale du niveau de vie de ses habitants. Nous avons l'intention de faire profiter l'ensemble de la population des fruits de la croissance. Nous espérons y parvenir en poursuivant le renforcement de nos institutions de gouvernance, en préservant la paix et la stabilité et en veillant à rester ouverts aux possibilités que le commerce mondial et les échanges d'idées et d'expériences offrent à une économie en développement.

Le programme de développement économique du pays est guidé par notre Vision nationale, en vertu de laquelle la Zambie aspire à devenir un pays à revenu intermédiaire prospère d'ici à 2030. Le programme national est mis en œuvre par le biais de plans quinquennaux de développement national. Actuellement, le pays est régi par le sixième plan de développement national, sous le thème « croissance économique durable et réduction de la pauvreté ». Grâce à ces efforts, la Zambie est en bonne voie pour atteindre cinq des huit objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2011.

Dans quatre ans l'échéance des objectifs du Millénaire pour le développement arrivera à son terme. Même si la Zambie a accompli des progrès notables en vue d'atteindre les objectifs fixés pour 2015, notamment pour ce qui est d'un meilleur accès à l'éducation, de la réduction du taux de mortalité maternelle, infantile et des enfants de moins de 5 ans ainsi que de la nutrition des enfants, ces avancées risquent d'être réduites à néant – ce qui ferait prendre du retard au pays –, en raison des effets néfastes et multiformes de la récession économique mondiale, du non-respect des engagements pris et d'une diminution constante des niveaux d'aide financière de la part des

partenaires de coopération. Dans ces conditions, nombre de pays en développement risquent de ne pas pouvoir atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Il importe donc de tout mettre en œuvre pour aider les pays à garder le cap, mais aussi de commencer à planifier un cadre pour l'après 2015.

En plus des problèmes que posent les maladies infectieuses, la Zambie est également touchée par la nouvelle tendance mondiale en matière de maladies non transmissibles. La transition sociodémographique et technologique qui accompagne l'urbanisation et l'industrialisation a entraîné une augmentation des maladies non transmissibles dans notre pays. Je voudrais donc vous féliciter, Monsieur le Président, d'avoir organisé la Réunion de haut niveau sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles. Ma délégation continue néanmoins d'attirer l'attention sur le fait que tout en s'attaquant aux maladies non transmissibles, il convient de garantir les ressources destinées à la lutte contre les maladies infectieuses, telles que le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose, afin que les avancées réalisées dans ces domaines ne soient pas perdues.

Je tiens à dire que la Zambie sait gré au Secrétaire général d'avoir organisé, le 20 septembre 2011, la Réunion de haut niveau sur la lutte contre la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté. Indiscutablement la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification est la moins soutenue des trois Conventions de Rio, les deux autres étant la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Convention sur la diversité biologique. C'est pourquoi la convocation d'une réunion de haut niveau, afin de sensibiliser davantage les dirigeants à la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse, était plus que bienvenue. Il est évident que tous les États Membres doivent mener une action concertée pour que la Convention sur la lutte contre la désertification ait la même importance que les deux autres Conventions de Rio.

La Zambie considère que la désertification et la dégradation des sols sont un problème économique, social et environnemental majeur dont il faut immédiatement s'occuper. C'est pourquoi le sixième plan national de développement de mon pays, pour la période 2011-2015, vise à intégrer la gestion de l'environnement, en général, à la gestion durable des

terres, en particulier. Le défi que la Zambie doit maintenant relever consiste à mobiliser des ressources financières suffisantes et prévisibles pour mettre en œuvre les programmes définis dans ce plan. La mobilisation de ressources pour la mise en œuvre de programmes de lutte contre la désertification et d'atténuation des effets de la sécheresse est une obligation commune à tous les États Membres, y compris ceux qui ne sont pas touchés par la sécheresse, comme cela est précisé dans la Convention, dans l'Action 21 et dans le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg, entre autres.

Nous appelons donc à une application judicieuse des décisions prises lors de la récente Réunion de haut niveau sur la désertification et la dégradation des terres. Nous demandons également à tous les États de veiller à ce que des ressources financières suffisantes soient affectées aux programmes de lutte contre la désertification et d'atténuation des effets de la sécheresse.

S'agissant de la question d'actualité des changements climatiques, dont les effets négatifs sont responsables de l'intensification de la désertification, de la dégradation des sols et de la sécheresse, il n'a jamais été aussi urgent de mettre en place un nouveau régime international dynamique pour lutter contre ces changements. Les pays pauvres comme le mien sont ceux qui pâtissent le plus des effets négatifs des changements climatiques. Ces effets sont réels et touchent déjà notre agriculture, nos ressources en eau et nos infrastructures, pour ne mentionner que quelques secteurs. Pourtant, comme nous l'avons souvent répété, ce sont les pays riches qui sont responsables de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre dans notre atmosphère, problème qui est à l'origine du réchauffement planétaire et des changements climatiques. Le monde développé devrait par conséquent prendre la tête de l'action à mener pour mettre en place un nouveau régime international de lutte contre les changements climatiques.

La Zambie attend avec intérêt la tenue de la prochaine Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques prévue à Durban (Afrique du Sud) en décembre. Nous sommes certains que ces délibérations feront fond sur les résultats positifs de la précédente Conférence, tenue à Cancún en décembre dernier. L'Afrique, qui accueille pour la première fois cette Conférence, est déterminée à assurer son succès. Le temps presse, et nous ne pouvons plus nous

permettre le luxe de mener chaque année des débats infructueux. Nous exhortons toutes les parties à s'engager à réaliser des progrès et à veiller à ce qu'un accord soit conclu sur toutes les questions en suspens afin d'ouvrir la voie à l'établissement d'un nouveau régime de lutte contre les changements climatiques. Nous demandons également le décaissement de tous les fonds prévus à ce jour au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, pour que ces ressources financières soient accessibles aux pays qui en ont besoin.

La Réunion de haut niveau sur le dixième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Durban a permis de rappeler de manière opportune à tous les pays qu'ils doivent continuer à promouvoir les droits de toutes les personnes, indépendamment de leur race ou de leur croyance, en tant que citoyens égaux du monde. La Zambie réaffirme son engagement en faveur de la juste cause de la lutte contre toutes les formes de racisme ou de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée.

L'année 2012 approchant, la Zambie espère que les négociations sur le traité sur le commerce des armes seront fructueuses. Un traité solide et rigoureux aidera à favoriser la paix et la sécurité régionales et internationales. La Zambie est également favorable à un traité sur le commerce des armes qui intègre toutes les armes classiques, y compris les armes légères et de petit calibre et leurs munitions; les composants d'armes; le matériel à double usage utilisé à des fins militaires; et le matériel et les technologies nécessaires à la production d'armes. En outre, la Zambie est favorable à un traité de large portée qui englobe les mines terrestres et les armes classiques dont traitent déjà des accords internationaux sur les armes, ainsi qu'un appui technique.

Vendredi dernier, le Président de la Sierra Leone, en sa qualité de Président du Comité des 10 chefs d'État et de gouvernement sur la réforme du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies mis en place par l'Union africaine, a rappelé à l'Assemblée qu'il était nécessaire d'accélérer les négociations sur cette question. La Zambie s'associe à cette déclaration et partage ce sentiment. Le fait est que l'Afrique est maintenant une des plus grandes régions représentées à l'ONU avec 54 États Membres, comme l'Asie. C'est également un fait que les trois quarts des questions dont le Conseil de sécurité est saisi concernent l'Afrique.

Malheureusement, le fait est aussi que l'Afrique est le seul continent à ne pas être représenté parmi les membres permanents du Conseil de sécurité. En outre, l'Afrique est également sous-représentée parmi les membres non permanents. L'Afrique demande que lui soit accordé deux sièges permanents, avec tous les droits et obligations des membres actuels, et deux autres sièges non permanents, parce qu'il s'agit d'une question de justice et que l'Afrique a le droit de participer dans des conditions d'égalité à la prise des décisions sur des questions concernant notre continent. C'est aussi une question de démocratie. Surtout, il s'agit de la dignité d'un peuple et de la dignité d'un continent.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Alexandru Cujba, Chef de la délégation de la République de Moldova.

M. Cujba (République de Moldova) (*parle en anglais*) : J'ai le grand honneur et le privilège de participer au débat général de l'Assemblée générale et de représenter mon pays à cette tribune à un moment important dans l'histoire moderne de la République de Moldova, qui vient de célébrer le vingtième anniversaire de son indépendance et marquera dans quelques mois celui de son admission à l'ONU. Ces événements, qui sont liés entre eux et complémentaires, nous offrent une excellente occasion d'exprimer à nouveau notre sincère attachement aux principes formateurs de notre Organisation et notre sincère reconnaissance à l'égard de la communauté internationale pour l'appui et l'aide qu'elle a apportés à mon pays ces 20 dernières années.

Au nom de ma délégation, j'ai le plaisir de féliciter S. E. M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser pour son accession à ces fonctions élevées et à ces hautes responsabilités et de joindre ma voix à celle des précédents orateurs pour remercier S. E. M. Joseph Deiss de la manière remarquable et avisée avec laquelle il a conduit les travaux de l'Assemblée durant sa présidence. Je voudrais également féliciter à nouveau S. E. M. Ban Ki-moon de sa nomination pour un second mandat en tant que Secrétaire général, lui dire à quel point nous apprécions les efforts inlassables qu'il déploie au nom de la communauté internationale et lui souhaiter plein succès dans la poursuite de sa noble mission.

Le début de la deuxième décennie du XXI^e siècle est marqué par des changements majeurs, des aspirations sincères et de grands espoirs dans de

nombreuses régions de notre planète. Nous accueillons avec une très grande satisfaction la déclaration d'indépendance de la République du Soudan du Sud et son admission à l'ONU, en tant que cent quatre-vingt-treizième État Membre. Nous avons été témoins de l'aspiration légitime des jeunes à des réformes démocratiques et à l'exercice de leurs droits de l'homme et libertés fondamentales et à la justice sociale. Les peuples de la région méditerranéenne, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient se sont engagés de pied ferme sur la voie de la démocratie, en lançant le Printemps arabe. À cet égard, nous rappelons les événements qui, en 2009, ont changé la République de Moldova et lancé notre pays sur une nouvelle voie plus démocratique.

En cette période de changement et de bouleversements historiques, nous prenons note de la transition de la Libye vers une nouvelle phase de son évolution politique, comme l'a clairement indiqué la semaine dernière à l'Assemblée le Président du Bureau exécutif du Conseil national de transition libyen (voir [A/66/PV.22](#)). La République de Moldova, comme un grand nombre d'autres délégations, a appuyé sa désignation en tant que représentant de la Libye à l'Assemblée générale. L'Organisation des Nations Unies joue un rôle de plus en plus important pour ce qui est d'appuyer la Libye pendant sa transition vers la démocratie, dans le sillage de la chute du régime précédent. Nous nous félicitons que le Conseil de sécurité ait approuvé la création d'une mission pour assister les autorités de transition et le peuple libyen pendant cette phase critique de l'après-conflit.

Nous avons également pris conscience que les catastrophes naturelles frappent les pays sans discrimination. Pour surmonter les conséquences des catastrophes écologiques tels que le séisme majeur qui a touché l'est du Japon, l'accident nucléaire de Fukushima, les inondations massives au Pakistan ou la sécheresse et la famine graves dans la Corne de l'Afrique, les pays développés et en développement doivent rassembler leurs forces. La communauté internationale doit s'atteler à une tâche considérable : renforcer ses capacités d'aide humanitaire et de secours en cas de catastrophes.

Face à des défis différents, il est méritoire de disposer d'un programme commun d'actions concertées, géré par l'ONU. Pour lutter contre la pauvreté, les conflits, les changements climatiques, les problèmes économiques et financiers, les migrations, les pandémies, le terrorisme, la criminalité

internationale et d'autres crises touchant l'humanité, les actions individuelles sont inefficaces; il faut des stratégies mondiales. L'ONU est un outil d'exception pour s'y attaquer et les surmonter.

L'Organisation des Nations Unies devraient consolider son rôle central dans les relations internationales et, en conséquence, magnifier son potentiel multilatéral et universel en rendant l'Organisation plus forte, plus représentative, plus efficace et plus apte à réagir rapidement face à des défis de taille. L'ONU doit être réformée pour s'adapter avec pragmatisme aux nouvelles réalités et accroître son influence, dans le strict respect de la Charte des Nations Unies. Les méthodes les plus appropriés de communication, de consultation et de coopération pendant le processus de réforme devraient être élaborées, en interaction étroite avec les autres acteurs comme le secteur privé, la société civile et les universitaires, qui constituent de façon plus visible à façonner le monde moderne.

Le meilleur moyen de stimuler la croissance économique et de renforcer la sécurité est d'instaurer un système de commerce mondial équilibré et équitable, ce que la communauté internationale essaie désespérément de faire dans le cadre de négociations complexes depuis le cycle de Doha en 2001. Malgré la poursuite des pourparlers sur la question, il est difficile, du fait des décalages et des ruptures dans nos économies, de résister aux ondes de choc déclenchées par les crises économiques et financières. Il est utopique de penser que les pays, notamment les pays en développement, puissent ne pas être contaminés par le ralentissement économique mondial. Bien que nous soyons dans l'obligation de mettre en œuvre des mesures d'austérité draconiennes, il est indispensable que nos économies aient accès aux marchés. C'est là l'une des priorités de mon pays. Notre gouvernement travaille d'arrache-pied pour étendre et diversifier les débouchés commerciaux, en coopération avec ses partenaires, principalement en Europe. Nous comptons sur l'ouverture, sur une approche constructive et sur le respect des règles dans nos relations sur le marché : ce sont nos trois meilleurs atouts pour parvenir à des solutions bénéfiques pour tous dans le commerce mondial.

La République de Moldova reste déterminée à exécuter son programme en matière de droits de l'homme. L'an dernier, mon pays a ratifié la Convention relative aux droits des personnes handicapées et le Statut de Rome de la Cour pénale

internationale, dans le cadre d'un effort soutenu pour contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des normes internationales relatives aux droits de l'homme et à l'état de droit.

En qualité de membre du Conseil des droits de l'homme, la République de Moldova a pris une part active aux délibérations et aux activités du Conseil, dans le but de donner à cet organe plus de force et de légitimité. Cette année, des États Membres ont été soumis au processus complexe de l'examen du Conseil. Bien que les préoccupations des États Membres n'aient pas toutes été prises en compte pour pouvoir aboutir à des résultats d'une portée considérable et plus ambitieux, nous devons rester déterminés à exécuter le programme de travail équilibré et objectif du Conseil, et tous ses membres doivent respecter la résolution 60/251, et par conséquent, observer les normes les plus strictes en matière de promotion et de défense des droits de l'homme, et coopérer pleinement avec les mécanismes du Conseil.

La République de Moldova reste résolue à appliquer ce principe. Dans deux semaines environ, le Conseil des droits de l'homme procédera à un examen intensif de la situation dans mon pays dans le cadre du mécanisme d'Examen périodique universel, auquel participent non seulement le Gouvernement mais également la société civile et d'autres parties prenantes nationales. Nous sommes déterminés à aborder cet exercice véritablement avec sincérité et objectivité dans un esprit constructif.

La commémoration des attentats terroristes du 11 septembre 2001 survenus il y a dix ans à New York nous a une fois de plus rappelé les pertes immenses que nous avons subies, la vigilance dont nous devons faire preuve et la nécessité impérieuse de multiplier nos efforts pour lutter contre le fléau du terrorisme.

En tant qu'État partie à tous les instruments juridiques universels sur la prévention des actes terroristes, la République de Moldova condamne le terrorisme et l'extrémisme sous toutes leurs formes, et se félicite des résultats obtenus grâce à la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. Nous appelons à une conclusion aussi rapide que possible des négociations sur la convention générale sur le terrorisme international, à la réunion d'une conférence des Nations Unies et au renforcement de tous les efforts visant à lutter contre le terrorisme aux niveaux national, régional et mondial. Pour ce faire, la République de Moldova accueille actuellement une

réunion régionale sur les moyens de prévenir et de combattre le financement du terrorisme dans les États d'Europe du Sud-Est.

Je voudrais maintenant aborder l'une des questions de sécurité les plus importantes auxquelles la République de Moldova est confrontée, à savoir le conflit transnistrien. En premier lieu, je voudrais à nouveau confirmer que le Gouvernement moldave reste pleinement engagé en faveur d'une solution politique, globale et viable au problème, qui devrait à terme permettre la réintégration de mon pays.

Au cours des cinq dernières années, à chaque fois que nous avons évoqué le conflit transnistrien, nous avons toujours lancé le même appel. La République de Moldova préconise la reprise sans conditions des négociations sur le règlement politique du conflit selon la formule « 5+2 ». Je suis heureux d'annoncer que, il y a exactement cinq jours, lors du cycle de consultations 5+2 à Moscou, cette décision a enfin été prise. Nous exprimons notre gratitude à la Fédération de Russie, à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, à l'Ukraine, à l'Union européenne et aux États-Unis d'Amérique – tous membres du groupe de négociations selon la formule 5+2 – pour leurs efforts qui ont permis d'obtenir ce résultat. Cela dit, la reprise des négociations officielles n'a jamais été considérée comme une fin en soi. Nous avons pleinement conscience que la partie la plus difficile du règlement de ce conflit est toujours à venir.

À cette occasion, je voudrais réaffirmer certains éléments fondamentaux de la position moldave à l'égard de ce problème. Une solution politique viable et globale ne peut être fondée que sur le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République de Moldova, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. La question au cœur des négociations 5+2 devrait être le statut spécial de la région transnistrienne au sein de la République de Moldova. D'une part, ce statut spécial devrait garantir le plein respect des besoins, des droits et des libertés de la population locale; d'autre part, il devrait permettre l'intégration fonctionnelle de la région dans le reste du pays.

Pendant l'année écoulée, nous avons consacré nos efforts à la mobilisation de ressources internes et d'un appui international pour faire progresser le processus de règlement du conflit. À cet égard, nous continuons de promouvoir les mesures de confiance entre les deux rives du fleuve Nistru. Sur notre liste de

priorités figure actuellement le rétablissement des communications ferroviaires dans toute la région transnistrienne, conformément aux normes internationales. Un autre objectif important est le rétablissement des liaisons téléphoniques terrestres afin de permettre aux populations de la région transnistrienne de communiquer librement avec leur famille et leurs amis dans le reste de la République de Moldova.

Il va sans dire que les principaux bénéficiaires de ces mesures sont la population en général et les entreprises. Les solutions sont connues. Notre message aux dirigeants à Tiraspol est clair : l'heure est venue d'abandonner la politique de l'isolement et de réfléchir ensemble à des solutions pratiques et transparentes qui faciliteraient grandement la vie de tous.

Je voudrais également évoquer certaines questions non réglées qui doivent être examinées plus avant. Nous sommes préoccupés par la situation des écoles de la région de Transnistrie qui utilisent l'alphabet latin, car elles sont soumises à des pressions constantes de la part des autorités locales. Un enfant ne devrait jamais devenir otage de désaccords politiques. Dans le même contexte, nous soulignons qu'il importe d'améliorer la situation des droits de l'homme dans la région, et notamment de régler le cas de M. Ilie Cazac, qui a été emprisonné de façon abusive à Tiraspol, en le faisant libérer immédiatement et sans conditions.

Nous devons réfléchir à l'avenir des dispositifs de maintien de la paix actuels en République de Moldova. Je tiens à souligner que la République de Moldova vit en paix depuis 19 ans. En conséquence, ce dont nous avons vraiment besoin, c'est d'un processus de consolidation de la paix, et non de maintien de la paix. Cela passe par la transformation du mécanisme militaire en place, qui est obsolète, en mission civile multinationale dotée du mandat international nécessaire et qui mette l'accent sur les activités de renforcement de la confiance.

Nous ne devons pas nous dérober aux discussions sur la présence de forces militaires étrangères déployées sur le sol moldove sans le consentement du pays hôte, en violation de la Constitution moldove et des engagements internationaux pertinents. Nous sommes certains que l'achèvement rapide du retrait des stocks de munitions étrangères et des forces armées qui les gardent du territoire de la République de Moldova aura une influence positive sur le processus de règlement de la question de Transnistrie.

Comme c'est le cas dans d'autres conflits, le processus de règlement de la question de Transnistrie ne peut progresser vers son objectif final sans un appui international important, en particulier des médiateurs et des observateurs. Nous sommes fermement convaincus qu'une médiation véritable, fondée sur des objectifs communs, sur des efforts conjoints et sur la bonne foi constitue à cet égard un facteur essentiel.

Nous sommes pleinement en accord avec l'accent mis par le Président sur le règlement pacifique des différends et avec son analyse, à savoir que le règlement des différends par des moyens pacifiques, notamment les efforts de médiation, est la solution la plus économique et la plus durable. Nous participerons activement à tout débat futur sur le rôle de la médiation dans le règlement des différends, en vue de développer et de consolider le rôle de l'Assemblée générale en tant que principal acteur mondial du rétablissement de la paix.

La progression de la République de Moldova sur la voie de l'intégration européenne, dont l'objectif premier est la modernisation intégrale de notre pays, demeure la priorité absolue de la République de Moldova en matière de politique intérieure et de politique étrangère. Le Gouvernement a engagé une série de profondes réformes destinées à garantir la primauté du droit, l'indépendance de la justice et le bon fonctionnement d'une économie de marché au sein de laquelle les entreprises et les investissements étrangers puissent disposer de l'espace nécessaire pour grandir. Ces processus se sont avérés complexes, longs et parfois douloureux, mais ils sont absolument indispensables à la poursuite de notre développement.

Le dynamisme de la République de Moldova et sa détermination à engager et mener à bien les réformes nécessaires ont permis une intensification et un élargissement du dialogue politique entre l'Union européenne et notre pays. Nous avons accompli d'importants progrès dans le cadre des négociations en vue de la conclusion d'un accord d'association avec l'Union européenne en engageant un dialogue structuré sur la question des droits de l'homme et en déployant tous les efforts possibles pour respecter les conditions fixées dans le cadre du dialogue sur la libéralisation du régime des visas. Nous sommes prêts à engager des négociations en vue de la création d'une vaste zone de libre-échange avec l'Union européenne.

La perspective européenne demeure l'outil le plus efficace dont dispose l'Union européenne pour

promouvoir des réformes énergiques et cohérentes dans les pays voisins. Nous sommes convaincus que la promotion des valeurs démocratiques, de la prospérité, de la stabilité et de la sécurité en Europe constituera le socle du futur programme de l'Union. Mais cette affirmation de son pouvoir de convaincre ne pourra porter que si elle s'accompagne d'un élargissement des frontières de l'Union. Dans ce contexte, nous espérons que le Sommet du Partenariat oriental, qui aura lieu à Varsovie, contribuera notablement au renforcement des relations de l'Union européenne avec les pays partenaires, au développement des messages dont elle est porteuse et à l'ouverture de ses portes aux voisins d'Europe orientale qui seront en mesure de répondre aux critères d'adhésion dans un avenir proche.

Au cours des 20 dernières années, mon pays a accompli d'importants progrès sur le plan intérieur. Pourtant, il lui reste encore beaucoup à faire dans le domaine des réformes démocratiques et socioéconomiques, dont l'objectif principal est d'asseoir solidement la République de Moldova en Europe comme État souverain, indépendant et réintégré.

À cet égard, nous comptons toujours sur l'appui de l'ONU et de ses États Membres pour promouvoir le développement politique et économique de mon pays, régler le conflit de Transnistrie, accélérer le retrait des forces militaires étrangères et mettre en œuvre nos priorités de développement.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer une nouvelle fois l'attachement de la République de Moldova aux idéaux et aux objectifs de l'ONU et sa volonté de continuer à coopérer à tous les niveaux en engageant des actions concrètes pour donner vie à ces idées et à ces aspirations.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Francisco Carrión-Mena, chef de la délégation équatorienne.

M. Carrión-Mena (Équateur) (*parle en espagnol*) : En juin 2009, alors que l'humanité assistait, perplexe, à la pire récession économique qu'elle ait connue depuis la Grande Dépression, et à ses retombées catastrophiques sur l'emploi, la faim, la pauvreté, le commerce, l'investissement étranger direct, le crédit, le tourisme, les transferts de fonds, la santé et l'éducation, mon pays, l'Équateur, s'est senti moralement tenu d'assister au plus haut niveau de l'État à la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement, convoquée par le Président d'alors

de l'Assemblée générale, M. Miguel d'Escoto Brockmann.

À cette occasion, le Président de la République de l'Équateur a souligné que la débâcle financière mondiale, déclenchée par les principaux marchés financiers du Nord, était un symptôme de la crise d'un système qui privilégiait l'économie fondée sur la spéculation financière aux dépens de l'économie réelle, c'est-à-dire qui comptait sur l'argent pour créer davantage d'argent et de stabilité au lieu de stimuler la production de biens et de services pour répondre aux besoins des êtres humains.

Pour l'Équateur, la gravité de la crise à elle seule aurait dû être le signe d'un mouvement d'inflexion vers un renforcement du rôle de l'ONU dans la gouvernance économique mondiale, aux fins d'une réforme globale du système financier international et d'une démocratisation des relations internationales par le biais d'un nouvel ordre économique mondial.

Malheureusement, à l'exception de quelques petites solutions cosmétiques au niveau de la gouvernance des institutions de Bretton Woods, du refinancement paradoxal, à coup de millions de dollars, de certains secteurs responsables de la crise et d'un fragile mécanisme de suivi des engagements pris dans le Document final de la Conférence de 2009 (résolution 63/303, annexe), rien n'a changé. Le monde attend toujours la mise en place d'une réglementation et d'une coordination financières et monétaires qui garantissent la stabilité économique, l'accès au crédit, le plein emploi productif, le financement du commerce, la soutenabilité de la dette, la sécurité sociale et, en définitive, une véritable alliance mondiale qui protège et défende le développement au bénéfice de nos peuples, ce qui est l'unique objectif de nos efforts.

Dans sa situation actuelle, l'ONU n'a pas été en mesure de faire face aux défis de l'instabilité économique mondiale, encore accentués par l'entrée de la crise financière de 2009 dans une nouvelle phase. C'est pourquoi l'Équateur prône ouvertement et résolument la mise en place d'une nouvelle architecture financière régionale capable d'atténuer les incidences négatives sur nos économies de leur imbrication avec le système financier international.

À cet égard, sans préjudice de la promotion d'une réforme globale du système financier et économique mondial, mon pays réitère sa proposition de s'atteler, en tenant compte des conditions politiques, économiques et sociales propres à chaque région, à

l'adoption d'accords monétaires régionaux qui comprennent un régime de change semi-flexible et un fonds de réserve commun, et ce en vue de mettre en place un véritable régime de change régional et une monnaie régionale.

Dans le cas de l'Amérique latine, cette proposition a vu le jour dans les instances latino-américaines grâce à la création de la Banque du Sud dont l'objectif principal est le financement de projets de développement multinationaux grâce à un renforcement des monnaies locales et régionales lié à un fonds de réserve commun pour l'Amérique latine, de façon à nous permettre de faire face à la crise et à éviter que des milliards de dollars de notre région continuent, paradoxalement, à être déposés dans les banques des pays développés. Ce fonds est aussi complété par un système de paiement régional qui a commencé à fonctionner dans le cadre du Système unifié de compensation des paiements réciproque, avec d'excellents résultats, à ce jour. Ce système a commencé à ouvrir la voie à la création d'une monnaie commune dans notre région.

Ces initiatives régionales peuvent et doivent être intégrées dans un cadre d'intégration institutionnel qui va au-delà des domaines économique et financier. C'est le cas avec l'Union des nations de l'Amérique du Sud dont le Secrétariat permanent se trouve dans la capitale de mon pays, Quito; la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes; l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique – Traité commercial entre les peuples. Mon pays souligne que ces actions régionales doivent être considérées comme des compléments aux mesures urgentes qui doivent être prises à l'échelle mondiale aux fins d'une meilleure compréhension et coopération entre les régions.

Dans le même temps, l'Équateur appelle d'urgence à une réforme globale du système financier et économique mondial qui inclurait des mesures comme, entre autres, la création d'un conseil de coordination économique et la mise en place d'un mécanisme indépendant de restructuration et de règlement de la dette souveraine, qui pourraient et devraient être examinées lors d'une réunion de suivi de la conférence tenue en 2009.

Toutefois, outre la crise économique et financière, la crise du multilatéralisme s'est également traduite par une absence de réaction rapide et appropriée de l'ONU face aux crises politiques qui se sont produites, en

particulier au Moyen-Orient. Ces crises ont de nouveau démontré qu'il fallait d'urgence achever le processus longtemps différé de réforme intégrale du Conseil de sécurité de l'ONU. Cette réforme d'un des principaux organes de l'ONU doit viser principalement à démocratiser ses mécanismes décisionnels; à garantir le plein respect du principe de répartition géographique équitable, y compris de représentation régionale; à améliorer les méthodes de travail du Conseil; et à renforcer les liens entre le Conseil et l'Assemblée générale. Tout cela donnerait au Conseil la légitimité, l'efficacité et la représentativité nécessaires pour s'acquitter de ses mandats.

À la soixante-cinquième session, l'Équateur a pris la présidence du Comité spécial de la décolonisation – le Comité spécial des Vingt-Quatre –, convaincu qu'à partir de l'année 2011, qui marquerait le début de la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme, il fallait élaborer de nouvelles stratégies qui mèneraient dans un avenir proche à la décolonisation des territoires toujours inscrits sur la liste du Comité spécial.

L'Équateur considère que les moyens pacifiques de règlement des différends sont les seuls mécanismes légitimes à même d'assurer une paix viable et durable pour les peuples. Parmi ces moyens figure la médiation, thème choisi par le Président de l'Assemblée pour la soixante-sixième session. L'imposition de solutions par la force n'amènera jamais la paix. Au contraire, nous avons pu constater l'inefficacité de ces méthodes qui conduisent à la guerre et l'inefficacité de ces guerres. Mon pays condamne l'interprétation abusive des résolutions du Conseil de sécurité, qui mènent systématiquement à davantage de violence, d'effusions de sang et de violations des droits de l'homme et qui ne permettent pas de promouvoir des relations amicales entre les pays.

La position de l'Équateur à l'égard du Moyen-Orient se fonde sur notre stricte adhésion aux normes et principes du droit international et sur le respect scrupuleux des résolutions de l'ONU. Quarante-trois ans après avoir accepté la partition de la Palestine en deux États, le Gouvernement équatorien a, le 24 décembre 2010, dans un geste de justice historique, reconnu la Palestine en tant qu'État libre et indépendant dans ses frontières de 1967 avec Jérusalem-Est pour capitale. Mon pays a donc apporté son plein appui à la demande d'admission de la Palestine à l'ONU en tant qu'État Membre présentée officiellement par le Président palestinien il y a

quelques jours. Nous appuyons également toutes les autres initiatives en faveur de la consolidation d'une paix durable, au profit non seulement des peuples palestinien et israélien mais également de toute la région. C'est un moment historique pour l'ONU et l'Équateur espère que l'Organisation se montrera à la hauteur de la situation.

En ce qui concerne notre région, l'Équateur condamne une fois de plus le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique et exige la levée immédiate et inconditionnelle de toutes les mesures unilatérales imposées de manière extraterritoriale par ce pays à la nation caribéenne sœur, ce qui a causé de graves dommages économiques, sociaux et humanitaires à la population.

S'agissant de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui se tiendra à Rio de Janeiro, vingt ans après l'adoption des instruments et principes internationaux qui ont imprimé une nouvelle direction aux relations internationales, nous nous trouvons à un moment historique. Cette conférence va nous permettre de faire le bilan de l'application de ces principes et instruments dans le passé et d'envisager leur avenir au cours des prochaines décennies. Cela permettrait de renouveler l'engagement politique en faveur du développement durable ce qui exigera l'adoption de mesures dans les trois domaines essentiels en la matière : l'économique, le social et l'environnemental.

Pour appliquer intégralement les dispositions des conventions de Rio, l'Équateur estime qu'il faudrait : premièrement, honorer les engagements de réduction des émissions de gaz à effets de serre afin de stabiliser les températures à des niveaux permettant de rétablir l'équilibre de la planète tout en respectant le principe de responsabilités partagées mais différenciées et d'équité; deuxièmement, insister sur le transfert des ressources financières nouvelles et supplémentaires promises par les pays développés, compte tenu des efforts gigantesques que les pays en développement réalisent pour faire face aux menaces mondiales; troisièmement, se souvenir que la durabilité n'est pas simplement une question d'environnement, mais suppose également un changement dans les relations entre le capital, le travail, la nature et la politique; quatrièmement, assurer le transfert de technologies qui permettra aux pays en développement d'avancer dans l'établissement de leurs capacités et dans la recherche d'autres solutions en faveur du développement durable;

et cinquièmement, élaborer des instruments internationaux dans le domaine du développement durable afin d'instaurer l'égalité, pas seulement en ce qui concerne l'économie verte ou le renforcement du cadre institutionnel, mais également afin d'inclure le développement dans l'objectif global d'une amélioration de la qualité de vie grâce à des liens appropriés entre les trois domaines essentiels que j'ai mentionnés, ce qu'en Équateur, nous appelons « le bien vivre ».

Il y a quatre ans, dans cette salle, mon pays a donné un signe sans équivoque de son attachement à la lutte contre le défi mondial que constituent les effets néfastes des changements climatiques et la promotion du développement durable. En effet, en 2007, l'Équateur a présenté au monde l'Initiative Yasuni-ITT, une proposition novatrice et révolutionnaire. Dans le cadre de cette initiative, l'Équateur s'est engagé à ne pas extraire 846 millions de barils du gisement de pétrole situé dans le sous-sol du parc national Yasuni, de manière à prévenir ainsi l'émission dans l'atmosphère de 407 millions de tonnes de carbone que produirait la combustion de ces combustibles fossiles, en échange d'un dédommagement économique correspondant à une fraction de la valeur estimée à 50 % des profits que le pays ferait en exploitant ces ressources.

L'Initiative Yasuni-ITT, aujourd'hui largement connue dans le monde entier, représente une solution concrète et efficace pour lutter contre les changements climatiques et préserver la riche biodiversité de cette région, ses ressources hydriques, les droits des peuples autochtones qui vivent dans le parc Yasuni et les droits de la nature. En renonçant à ce droit d'exploitation du pétrole présent dans le sous-sol du parc national Yasuni et en se passant de ces ressources économiques nécessaires à son développement, l'Équateur espère que la communauté internationale, en vertu du principe de coresponsabilité, apportera de son côté à tout le moins la moitié de ce que recevrait l'Équateur s'il exploitait ce pétrole, et je veux parler particulièrement des pays qui portent la plus grande responsabilité historique des changements climatiques, dans la mesure où ils sont les principaux responsables de ce qui s'est produit.

Le 23 septembre dernier, au cours d'une manifestation organisée ici, à l'Organisation des Nations Unies, en marge de la session, sous les auspices du Secrétaire général et du Président de l'Assemblée générale pour cette soixante-sixième

session, le Président Rafael Correa a rappelé à la communauté internationale la proposition de Yasuni-ITT, laquelle initiative a été très bien accueillie par les pays, les organisations et les citoyens du monde, les visionnaires et les responsables, tout un important échantillon de contributions individuelles et du secteur privé. Cela a permis à l'Équateur de viser plus loin, avec une proposition de plus grande ampleur qui va changer la gouvernance des biens publics mondiaux, à savoir le développement du concept des émissions nettes évitées, auquel a fait référence le Président Correa au cours de la Conférence sur les changements climatiques à Cancun l'année dernière, et qui constitue, conjointement avec l'Initiative Yasuni-ITT, un ensemble de propositions visionnaires, issues d'un pays en développement, pays du Sud et pays pétrolier, en guise de contribution face aux défis mondiaux que représente le développement durable.

L'Équateur continuera, au cours de cette nouvelle session, de défendre avec une insistance toute spéciale le droit au développement, le droit fondamental à l'eau, le droit des peuples autochtones, des femmes, des enfants, des personnes handicapées, des personnes âgées, des migrants et de leur famille et de toutes les populations vulnérables.

C'est la raison pour laquelle mon pays réitère sa préoccupation et son opposition face aux lois adoptées par certains États, et dont l'application entraîne des mesures ou des pratiques limitant la pleine jouissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales des migrants. L'Équateur réaffirme qu'en exerçant leurs droits souverains pour appliquer des mesures de contrôle migratoire, les États ont l'obligation de veiller au respect des droits de l'homme des migrants et se doivent de promouvoir des mesures destinées à faciliter le regroupement familial et la protection des mineurs; ils ont, de plus, la responsabilité de renforcer la législation contre tout acte de violence visant ces migrants, particulièrement les actes d'incitation à la discrimination ethnique, raciale ou religieuse et les crimes à motivations racistes ou xénophobes.

L'Équateur est une terre de paix qui prône le désarmement universel et condamne la mise au point et l'utilisation des armes de destruction massive. C'est pourquoi, il accorde une grande importance au désarmement et à la sécurité internationale, et observe avec préoccupation l'espace toujours plus réduit qui est laissé à l'obtention d'accords dans ces domaines.

Cependant, la communauté internationale attend toujours de voir un instrument par lequel les États nucléaires garantissent qu'ils s'abstiendront d'utiliser les armes nucléaires à l'encontre d'États qui ne les possèdent pas et ce, tant que dure le processus visant à la destruction totale de ces armes. Il semblerait qu'au sein de la Conférence du désarmement, l'unique intérêt, l'unique préoccupation soit de progresser sur les questions ressortissant au cadre de la prolifération nucléaire, tout en traitant comme secondaire, ou pire encore, marginale toute possibilité de progrès dans le domaine du désarmement nucléaire. C'est la raison pour laquelle mon pays soutient l'engagement de négociations au sein de la Conférence du désarmement sur toutes les questions en suspens.

L'Équateur, en sa qualité de défenseur du désarmement et de la paix universels, ainsi que d'un développement durable en harmonie avec la nature, et de Partie contractante au Traité de Tlatelolco, qui a porté création de la première région exempte d'armes nucléaires, souhaite que l'on s'attelle à la définition des aspects encore en suspens dans le cadre de la création d'une zone libre d'armes nucléaires au Moyen-Orient.

Mon pays exprime son soutien total aux initiatives visant à instaurer la transparence dans le domaine des armes classiques et à combattre le commerce illicite des armes légères et de petit calibre, ainsi que l'utilisation des mines et des bombes à sous-munitions. Il appuie également les travaux effectués dans le cadre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre, et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects et attend avec intérêt la tenue de la Conférence des Nations Unies pour un traité sur le commerce des armes, dont l'instrument final devra réunir les caractéristiques d'objectivité, de prévisibilité et de non-discrimination.

L'Équateur participe depuis 1953 au grand effort déployé par l'Organisation des Nations Unies en matière de maintien de la paix et de la sécurité dans le monde et il a accru la présence de ses forces armées au sein de missions de paix de plusieurs pays du monde, en l'occurrence, actuellement, les missions en Haïti, au Tchad, en Côte d'Ivoire, au Libéria, en République centrafricaine et au Soudan.

Depuis 2004, nous participons à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti, dans le cadre de la compagnie du génie binationale dont nous faisons partie aux côtés du Chili, et dont le rôle dans la

construction d'infrastructures pour le développement du pays est largement reconnu par les autorités et la population locale haïtienne.

L'Équateur a prévu d'accroître sa participation par le biais des opérations de maintien de la paix, mais son intention va plus loin, et en tant que pays fournisseur de contingents, il envisage, avec ses forces armées, d'augmenter le nombre d'unités et de militaires qui participent à ces missions de paix, déployant de grands efforts comme preuve de sa détermination de s'associer au combat de la communauté internationale, afin que les régions les plus troublées de la planète règlent enfin leurs différends et parviennent à cette paix tant désirée.

Que l'on ne s'y trompe pas : le multilatéralisme mondial connaît une crise profonde, et le système des Nations Unies n'apporte pas de réponses dans la conjoncture actuelle de conflits. Les changements climatiques, la question de Palestine, la crise en Libye, le financement du développement ne sont que quelques exemples parmi tant d'autres de son inefficacité. Ce n'est déjà plus en son sein que sont prises les grandes décisions face aux problèmes de la planète. Il existe d'autres instances exclusives et antidémocratiques où les pays les plus puissants prennent des décisions pour tous les autres, soit la grande majorité d'entre nous ici. Si nous n'agissons pas aujourd'hui sur ces questions et d'autres sujets urgents, comme la réforme du système financier et économique international, le maintien de la paix et la question de certains organes de l'Organisation des Nations Unies, il ne servira absolument à rien de continuer à débattre du rétablissement du rôle central de cet organisme mondial dans la gouvernance mondiale. Il nous incombe de résoudre ce grave dilemme.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Jim McLay, chef de la délégation néo-zélandaise.

M. McLay (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Comme nous disons en maori : à tous les peuples et à toutes les voix, salut, trois fois salut à tous.

Je prends la parole à la fin d'une période de dialogue et d'engagement intenses à l'Organisation des Nations Unies. Le débat général de cette année offre des occasions sans pareilles de réaffirmer le rôle multilatéral unique de l'Organisation des Nations Unies. Et les sujets de débat n'ont pas manqué. Les événements mis en branle par un vendeur de rue tunisien ont transformé une grande partie du Moyen-

Orient et de l'Afrique du Nord. Les gens ont fait preuve d'un courage exceptionnel en revendiquant leurs droits et leurs libertés. La transition de la dictature à la démocratie ne sera pas aisée; elle ne sera pas rapide; mais elle doit se faire.

Pour d'autres, la lutte continue. Nous attendons encore des changements au Yémen; nous attendons toujours des changements en Syrie. D'autres défis ont été mis en exergue au cours du présent débat. Nous avons entendu le Président de l'Afrique du Sud et d'autres expliquer que la communauté mondiale devait agir rapidement pour éviter une catastrophe humanitaire dans la Corne de l'Afrique.

Nous avons entendu le Président nigérian expliquer de quelle façon les réseaux de la terre menacent la paix et la sécurité internationales, et le Président tanzanien parler du problème croissant de la piraterie sur la côtes orientale de l'Afrique, de la Somalie au Mozambique. Nous avons entendu l'appel du Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie en faveur de mesures radicales pour prévenir une nouvelle crise financière mondiale et l'intervention de la Présidente brésilienne, au sujet de l'enjeu que représente le renforcement du rôle des femmes dans la prise de décisions politiques.

Comme en témoigne le présent débat, il reste encore beaucoup à faire. Des vies ont été également fauchées par des catastrophes naturelles, dans de nombreux pays, y compris le mien. Le 22 février 2011, nous avons connu ce que notre Premier ministre a appelé le jour le plus sombre de la Nouvelle-Zélande. Un tremblement de terre a frappé Christchurch, la deuxième grande ville du pays. Au total, ce sont 181 personnes qui ont été tuées, bilan que nous déplorons avec 15 autres pays qui ont aussi perdu certains de leurs concitoyens. Nous avons été extrêmement impressionnés par l'appui que nous avons reçu et une fois de plus, je tiens à remercier tous ceux qui nous ont porté assistance.

En dépit de cette catastrophe et des milliers de répliques qui ont suivi, les Néo-Zélandais ont gardé leur ressort et leur optimisme. La ville de Christchurch est actuellement en reconstruction. Notre économie rebondit et le pays retourne peu à peu à la normale, d'autant que nous accueillons en ce moment la Coupe mondiale de rugby, fête du sport qui nous est cher dans ce pays qui nous est cher.

En dépit de certains motifs d'optimisme sur le plan économique, les événements de la semaine passée

portent à croire que ce que nous craignons depuis longtemps pour le monde reste d'actualité, à savoir un second glissement, même encore plus catastrophique, vers une récession à double creux. Nous ne sommes pas ravis de risquer d'être ainsi entraînés dans une autre récession qui n'est pas de notre fait. Nous mettons en garde les pays plus importants que le nôtre contre toute répétition des erreurs commises dans les années 30, où le protectionnisme autarcique n'a servi qu'à aggraver la Dépression et à provoquer la guerre.

Au contraire, un aboutissement satisfaisant du Cycle de Doha serait l'une des clefs de la prospérité, surtout pour les États du Sud. Le séisme qui a frappé Christchurch en février a été suivi des ravages que l'on sait chez notre grand ami et voisin, le Japon. Je réitère à cette occasion nos condoléances les plus sincères au Japon, toujours aussi constant dans son appui à la Nouvelle-Zélande au sein de ses épreuves. Ces catastrophes, comme d'autres survenues ailleurs, ont de nouveau mis en exergue l'importance d'une préparation, d'une intervention et d'un relèvement efficaces en cas de catastrophe.

La Nouvelle-Zélande coopérera avec l'ONU, les organisations non gouvernementales et les organismes internationaux afin de partager les enseignements tirés de l'expérience de Christchurch, pour que les populations des régions aussi vulnérables que la nôtre puissent mieux se préparer. En effet, dans ces régions, l'état de préparation aux catastrophes n'est pas un exercice de bureau, il s'agit véritablement d'une question de survie.

De la même manière, pour nos voisins du Pacifique, un autre risque important, les changements climatiques, n'est pas une menace abstraite, confinée à des milliers de pages de rapports et à des débats ésoériques. Il s'agit d'un problème fondamental qui menace leur existence même. Pour le Pacifique, les changements climatiques sont une menace grave et réelle à la subsistance, à la sécurité et au bien-être des populations.

Le Secrétaire général a pu appréhender personnellement l'ampleur de ces défis lorsqu'il s'est rendu dans plusieurs États du Pacifique, dont l'un sort tout juste d'un conflit et un autre voit ses habitants quotidiennement confrontés aux dangers que représente l'élévation du niveau des mers. Il a compris ce que c'est que la vulnérabilité lorsqu'il a vu qu'en plus des serviettes de bain et du téléphone, il y avait aussi un gilet de sauvetage dans sa chambre d'hôtel. Il

a également vu les effets de l'élévation du niveau des mers sur la viabilité et la survie de nombreuses collectivités lorsque son avion a dû décoller en hâte de l'aéroport du pays en question – son lien le plus important avec le reste du monde – avant que la marée ne monte.

Si cela continue, des populations entières seront forcées à l'exode, et même dans d'autres régions du monde, ce qui aura un impact sur la stabilité et la sécurité régionales et internationales. Face à cette situation, il va de soi que toutes les instances internationales compétentes, y compris le Conseil de sécurité, doivent faire front. Cela signifie qu'il faut prendre d'urgence des mesures efficaces pour réduire les émissions. Cela signifie qu'il faut renforcer les mesures d'adaptation dans les pays en développement, en particulier les plus vulnérables. Enfin, cela signifie qu'il faut prendre en compte et prévoir les incidences de cette situation sur le plan de la sécurité avant qu'elles ne se transforment en menaces à la sécurité régionale et internationale.

La réunion qui doit se tenir à Durban cette année doit marquer le début de la pleine mise en œuvre des accords de Cancun. La Nouvelle-Zélande s'engage, par le biais des négociations menées dans le contexte de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de son assistance active dans le Pacifique et ailleurs, à intégrer des mesures d'adaptation et d'atténuation à ses activités de développement.

La Nouvelle-Zélande a également mis en place la *Global Research Alliance on Agricultural Greenhouse Gases*. Le but de cette Alliance, qui bénéficie de l'appui de plus de 30 pays, est de veiller à ce que la réduction des émissions découlant des activités agricoles n'ait pas une incidence négative sur la sécurité alimentaire mondiale.

L'accroissement de la productivité agricole, c'est-à-dire de la capacité de nombreux pays de se nourrir eux-mêmes, constitue l'une des grandes réalisations de ces dernières décennies. Limiter la production agricole mettrait une grande partie de la population mondiale en danger, et aucun pays ne peut l'accepter. Par conséquent, nous devons continuer à investir dans la recherche agricole, pour préserver la productivité et les acquis obtenus en matière de rentabilité, mais avec moins d'émissions de gaz à effet de serre. C'est ce que vise la *Global Alliance*.

La Nouvelle-Zélande est fière de sa diversité. Nous sommes des Maori autochtones; nous sommes des Européens et nous sommes aussi les nombreux peuples de la région de l'Asie-Pacifique et d'ailleurs qui considèrent la Nouvelle-Zélande comme leur patrie. Nous sommes également fiers de faire partie du Forum des îles du Pacifique, l'organisation régionale la plus importante. Depuis 40 ans, ce Forum joue un rôle fondamental dans le cadre des efforts déployés par la région pour résoudre ses propres problèmes, qu'il s'agisse de relever les défis de développement particuliers aux petits États insulaires isolés et vulnérables ou de mettre fin à des conflits violents et à leurs conséquences. Il agit en respectant la longue tradition du Pacifique, par le biais d'un dialogue respectueux et de la coopération, et également à travers des efforts conjoints.

Il y a trois semaines, à la réunion organisée à Auckland à l'occasion du quarantième anniversaire du Forum, les dirigeants des États du Pacifique ont rendu hommage à cet héritage en adoptant des mesures visant à exploiter le potentiel du Pacifique en vue d'en assurer la prospérité.

Les sujets sur lesquels ont porté leurs débats valent également pour les autres régions : qualité et viabilité à long terme de la croissance économique, et protection des populations vulnérables et de leur santé, de leur éducation et de leur espérance de vie.

L'une des questions importantes abordées lors de cette réunion a été la prévalence inquiétante des maladies non transmissibles, un fléau qui se propage rapidement à travers le monde. Près de la moitié des décès en Nouvelle-Zélande sont liés au cancer et aux maladies cardiaques, mais la situation est encore plus grave dans de nombreux pays insulaires du Pacifique, où le diabète, en particulier, a presque atteint des proportions épidémiques. Nous remercions tous ceux qui ont soulevé cette question ici à l'ONU, en particulier les pays membres de la Communauté des Caraïbes.

Dans l'optique de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui doit se tenir en 2012 (Rio+20), les dirigeants du Forum des îles du Pacifique ont également porté leur attention sur cette question. Rio+20 sera l'occasion d'évaluer les progrès accomplis depuis la Conférence de 1992, de faire avancer la réalisation de ses objectifs et de mettre en lumière les meilleures pratiques. Par exemple, le programme d'aide de la Nouvelle-Zélande comporte,

dans le domaine de l'énergie, de l'agriculture et du tourisme, des initiatives qui promeuvent le développement durable.

Les peuples du Pacifique parcouraient leur océan – le plus grand du monde – à une époque où d'autres populations étaient encore confinées dans leurs eaux côtières. Les Maoris de Nouvelle-Zélande appellent le Pacifique l'océan gardé par le dieu Kiwa. Notre région est particulièrement dépendante de son océan. Pour les habitants du Pacifique, l'économie verte est, en réalité, une économie bleue. Notre océan leur fournit moyens de subsistance, sécurité alimentaire et développement économique. C'est pourquoi les dirigeants du Pacifique se sont attachés à veiller à son développement et à sa gestion durables, ainsi qu'à sa conservation. C'est pourquoi ils considèrent urgentes les questions telles que l'acidification, la pollution et la pêche illégale, non déclarée et non réglementée. C'est pourquoi nos dirigeants veulent que nous œuvrions à une gestion intégrée des océans sur le très bon modèle de notre Cadre pour le paysage océanique du Pacifique. Et c'est pourquoi ils ont demandé que Rio+20 reconnaisse l'importance économique et environnementale du Pacifique, et sa contribution au développement durable. À Rio+20, nous rechercherons l'appui de l'ONU pour cette économie bleue.

Nous nous efforçons de protéger la santé des populations et leur environnement, mais nous devons également améliorer la sécurité collective en faisant avancer le programme du désarmement. Au cours des prochaines années, nous devons axer nos efforts sur l'exécution intégrale du plan d'action convenu à la Conférence d'examen des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 2010. En tant que coordonnateur de la Coalition pour un nouvel ordre du jour – un groupe d'États non dotés d'armes nucléaires déterminés à instaurer un monde exempt de ces armes – la Nouvelle-Zélande soumettra bientôt un projet de résolution mettant en relief le travail à accomplir pour atteindre cet objectif au cours du prochain cycle d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Nous recommandons à l'Assemblée l'examen de ce projet de résolution.

L'année écoulée a été positive dans le domaine du désarmement classique, mais nous attendons encore de voir les résultats de ces réalisations. Il y a eu des progrès satisfaisants concernant un traité sur le commerce des armes, mais il y a encore beaucoup de travail à faire. La conférence diplomatique qui doit se tenir l'an prochain doit aboutir à un traité qui mettra en

place les normes internationales communes les plus strictes en matière de transfert des armes classiques.

Nous devons également maintenir notre attention sur les armes légères et de petit calibre qui, dans un grand nombre de régions, sont des armes de destruction massive. L'année 2011 marque le dixième anniversaire du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects. Il y a eu de nombreuses raisons de se réjouir, y compris la première réunion d'experts à composition non limitée sur la mise en œuvre du Programme d'action, que j'ai eu l'honneur de présider en mai. Mais la Conférence d'examen de l'année prochaine devra veiller à ce que le Programme soit à la hauteur de son potentiel, c'est-à-dire qu'il protège les communautés contre ces armes.

Face à tout cela, nous avons besoin d'une ONU forte, souple et efficace et d'un Conseil de sécurité qui reflète des réalités géopolitiques qui ont changé depuis 1945. Aujourd'hui, certains États pourraient, en toute crédibilité, rechercher un rôle plus complet et à plus long terme au Conseil. La Nouvelle-Zélande est favorable à un changement qui tienne compte de ces réalités.

Mais la plupart des membres de l'ONU ne sont ni des grandes puissances ni des puissances émergentes, mais de petits États. Eux aussi sont indispensables à l'universalité et à la légitimité de l'Organisation, et eux aussi doivent apporter leur contribution à la table du Conseil. Que je sois clair : si nous procédons à une réforme du Conseil de sécurité afin d'assurer un rôle plus complet et à plus long terme aux puissances émergentes, nous devons également garantir un rôle aux petits États. Je peux dire, en tant que représentant d'un petit État, que nous sommes l'ONU. C'est pourquoi nous avons été de l'avis du Ministre des affaires étrangères de la Trinité-et-Tobago lorsqu'il a déclaré que la petite taille d'un pays n'a pas à le dissuader de réaliser de grands rêves (voir [A/66/PV.27](#)), et avec le Premier Ministre du Cap-Vert qui nous a dit que les petits États doivent avoir un plus grand rôle dans le processus de prise de décisions (voir [A/66/PV.23](#)).

Si nous ne procédons pas à une véritable réforme du Conseil de sécurité, cela risque de poser des dangers bien réels. Les puissances émergentes se verront refuser un rôle conforme à leur importance sur la scène internationale, et les petits États continueront d'être éliminés de positions à responsabilités. Il est de

l'intérêt général que le Conseil de sécurité soit plus représentatif. Comme nous l'avons vu plus tôt cette année à propos de la Libye, le Conseil est un instrument extraordinairement puissant pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales, mais ce pouvoir extraordinaire s'accompagne d'une responsabilité extraordinaire – une responsabilité qui doit s'exercer dans le respect des vues de tous les pays, petits et grands.

Le Conseil doit également faire fond sur ses partenariats avec les groupes régionaux, telle l'Union africaine qui joue un rôle critique dans le maintien de la paix et de la sécurité régionales et mondiales. Consciente de la nécessité d'établir des relations plus étroites avec l'Afrique, nous encourageons la Nouvelle-Zélande à investir en Afrique et à commercer avec ce continent, appuyons la paix et la sécurité et fournissons une aide au développement. La semaine dernière, nous avons accru notre engagement diplomatique en nommant un ambassadeur auprès de l'Union africaine et de la République fédérale démocratique d'Éthiopie.

La Nouvelle-Zélande est fière d'avoir toujours pris une part active aux travaux de l'ONU. Nous avons toujours maintenu une position indépendante et éclairée en faveur de la sécurité collective et de l'état de droit. Nous adoptons une approche impartiale vis-à-vis des questions de sécurité, comme l'indiquent le résultat de nos votes et nos contributions concrètes aux processus de paix. Nous prenons au sérieux nos responsabilités internationales.

C'est pourquoi nous avons annoncé en 2004 que nous solliciterions un siège non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2015-2016. Près de 20 années se sont écoulées depuis que la Nouvelle-Zélande siègeait au Conseil. Il est de nouveau temps que nous apportions au Conseil la perspective fraîche et indépendante d'un petit pays de l'Asie-Pacifique. Cette candidature, que je confirme ici aujourd'hui, repose sur la conviction que tous les États, petits et grands, ont une place à la table du Conseil. La Nouvelle-Zélande moderne a été fondée sur un pacte, un partenariat basé sur un traité avec la population autochtone, les Maoris. Conjugué à notre diversité, cela nous confère une histoire exceptionnelle et une perspective unique propice à la promotion de la tolérance et au règlement des conflits; une perspective que nous avons déjà mise heureusement en œuvre à la table du Conseil et que nous réintroduirons.

L'année 2011 a été une année véritablement historique pour l'ONU. L'Organisation a répondu avec célérité aux changements survenus en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Elle est prête à fournir une aide post-confliktuelle, et pas seulement en Libye. Elle a fourni des secours critiques dans la Corne de l'Afrique. Elle a assumé un rôle essentiel sur la scène internationale en matière de reconnaissance d'un État. Même les personnes les plus cyniques et les plus blasées ont dû réapprendre que l'ONU est à l'épicentre

d'une grande partie de ce qui se passe et de ce qui compte. Nous avons besoin de l'ONU. Nous avons besoin de remédier aux maux du monde et de consolider ses succès. L'importance fondamentale de l'Organisation tient à son universalité, à sa légitimité et aux mécanismes dont elle dispose pour relever les défis. Son efficacité dépend de sa capacité de s'adapter à mesure que ces défis apparaissent et de sa capacité de les relever tous en même temps. Les États Membres, petits et grands, s'associent dans cet effort collectif. La Nouvelle-Zélande est prête à s'acquitter de sa part.

La séance est levée à 18 h 20.